

2023



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ARMÉE DE TERRE**



**RAPPORT DU JURY DU CONCOURS
LITTÉRAIRE D'ADMISSION À
L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE
SAINT-CYR**

Cinq concours sur épreuves d'accès à l'ESM de Saint-Cyr ouverts au titre du 1° de l'article 4 du décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 se sont déroulés en 2023 :

- en sciences économiques et commerciales ;
- littéraire ;
- mathématiques et physique ;
- physique et chimie ;
- physique et sciences de l'ingénieur.

Le rapport du jury présenté ci-dessous concerne uniquement les épreuves du concours de la filière littéraire.

Coordonnées pour obtenir le rapport du jury des épreuves écrites du concours littéraire :

ENS de Lyon – service des admissions et concours

15, parvis René Descartes - BP 7000

69342 LYON Cedex 07

<http://www.ens-lyon.fr/formation/admission/vue-archives-du-concours-lettres-et-sciences-humaines>

Adresse géographique et postale du bureau organisateur :

DRHAT / PREC / bureau concours

Case n° 120

Fort Neuf de Vincennes

Cours des Maréchaux

75614 PARIS Cedex 12

Remerciements

La direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT) remercie l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche pour le précieux appui apporté à la composition du jury.

Elle remercie également les membres du jury pour leur implication dans la sélection des meilleurs candidats, en vue de leur admission à l'ESM et dans la carrière du corps des officiers des armes.

Table des matières

Mot du président du jury	4
Bilan général du concours	5
1) Épreuve de commentaire en littérature.....	8
2) Épreuve de commentaire en philosophie	12
3) Épreuve de commentaire en géographie	21
4) Épreuve de commentaire en histoire	30
5) Épreuve d'anglais.....	33
6) Épreuve de langue autre que l'anglais.....	40
6.1) Épreuves de langue vivante	40
6.1.1) Épreuve d'allemand.....	42
6.1.2) Épreuve d'espagnol	46
6.1.3) Épreuve d'italien	49
6.1.4) Épreuve de russe.....	51
6.1.5) Épreuve de latin - grec.....	52
7) Épreuve d'option obligatoire.....	54
7.1) Épreuves de langue vivante	54
7.1.1) Épreuve d'allemand.....	54
7.1.2) Épreuve d'espagnol	56
7.1.3) Épreuve de russe	57
7.1.4) Épreuve d'arabe	58
7.2) Épreuve de latin - grec	59
7.3) Épreuve de mathématiques.....	61
8) Épreuves sportives.....	65
9) Annexe I : arrêté de désignation du jury d'admissibilité et d'admission du concours littéraire d'accès à l'ESM	69
10) Annexe II : modèle de certificat médical militaire.....	73
11) Annexe III : modèle de certificat médical civil.....	74

Mot du président du jury

Les épreuves de la session 2023 du concours littéraire d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr se sont tenues au lycée militaire de Saint-Cyr l'École dans les mêmes conditions favorables que lors de la précédente session. Le bon déroulement desdites épreuves doit beaucoup à l'organisation remarquable mise en place par le bureau concours de la DRHAT dont je tiens à saluer ici la réactivité et l'efficacité. J'exprime également ma gratitude à l'ensemble des personnels réservistes et des examinateurs spécialisés qui encadrent les épreuves sportives pour leur engagement et leur professionnalisme.

J'adresse mes remerciements à la vice-présidente du jury, l'inspectrice générale Catherine Biaggi, et à l'officier supérieur adjoint du président, le lieutenant-colonel Philippe Chauvac pour leur assistance précieuse.

Cette année encore, les membres du jury ont eu le plaisir d'interroger des candidates et des candidats bien préparés aux exigences du concours. Que leurs professeurs en soient remerciés. Aux candidates et candidats admis j'adresse toutes mes félicitations et leur souhaite de s'épanouir dans la formation proposée à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et de trouver un plein accomplissement dans la carrière d'officier de l'armée de terre. J'adresse mes vœux d'encouragement et de réussite différée aux candidates et aux candidats qui ne sont pas parvenus à franchir le cap de l'admission cette année et qui pourront se présenter au concours l'an prochain. J'invite enfin tous les futurs candidats, ainsi que leurs professeurs, à lire avec attention le contenu de ce rapport et à prendre connaissance de tous les conseils utiles qui y sont dispensés.

Je ne saurais clore ces quelques lignes sans remercier chacun des membres du jury d'admission. Je mesure la difficulté de leur tâche et rend hommage à leur travail.

François VANDENBROUCK

Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
Président du jury du concours littéraire

Bilan général du concours

Les classes préparatoires qui offrent un enseignement dans la filière littéraire sont implantées tant dans des lycées militaires que dans des lycées civils, publics ou privés.

Le concours littéraire offre aux étudiants¹ de seconde année de ces classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'École spéciale militaire de Saint-Cyr afin de devenir officier de l'armée de terre tout en poursuivant des études supérieures.

Depuis plusieurs sessions, le concours se réfère au *corpus* juridique suivant :

- le décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié portant statut du corps des officiers des armes de l'armée de terre (JO n°216 du 16 septembre 2008, texte 22) ;
- l'arrêté du 30 août 2021 relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers ;
- l'arrêté du 21 novembre 2022 relatif aux concours d'admission à l'ESM de Saint-Cyr (JO n°274 du 26 novembre 2022, texte n°21) ;
- l'instruction n° 1416/ARM/RH-AT/PRH/OFF du 14 avril 2023 relatives aux modalités pratiques d'organisation et de déroulement des concours d'admission (BO n° 32 du 21 avril 2023, texte n°2).

Les épreuves y sont précisément décrites et il était impératif de bien lire ces textes pour assurer une préparation optimale.

La présidence et la vice-présidence du jury sont assumées par des inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche, désignés par la ministre des armées sur proposition de la cheffe de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche ; l'adjoint du président est un officier supérieur de l'armée de terre.

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées dans le cadre de la banque d'épreuves littéraires, banque commune d'épreuves à laquelle le concours est rattaché : <http://www.concours-bel.fr/>

Le directoire du jury a fixé la « barre » d'admissibilité à une moyenne de 9,89/20 (9,93/20 en 2022), offrant ainsi à **107 candidats la possibilité de se présenter aux épreuves d'admission pour 39 places offertes.**

Les moyennes obtenues par les admissibles s'échelonnent de 16,02/20 à 9,89/20.

Répartition des candidats admissibles

- lycées militaires : 45 candidats (11 filles et 34 garçons)
- lycées civils : 62 candidats (14 filles et 48 garçons)

Organisées par le bureau concours (section recrutement direct et tardif) de la DRHAT, **ces épreuves se sont déroulées du 9 au 16 juin 2023** au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École (78).

Les candidats ont été accueillis la veille des épreuves pour assister à une réunion d'information. Ils ont été guidés, encadrés et accompagnés, durant leur temps de présence sur le site, par du personnel qui a mis tout en œuvre pour que chacun soit placé dans des conditions optimales pour ses épreuves, dans le respect de l'équité.

¹ Pour éviter d'alourdir le texte, le rapport ne précise pas systématiquement « étudiant(e)s »/« étudiant(e) » « candidat(e)s »/« candidat(e) », « il/elle »/« ils/elles », etc. Ce choix formel ne doit pas faire oublier la place des jeunes filles au sein du concours, dont témoigne notamment la répartition des admissibles indiquée ci-après.

Il est rappelé aux futurs candidats qu'ils sont impérativement attendus au jour et à l'heure fixés sur leur convocation, en vue d'effectuer les formalités administratives d'accueil. Seuls des retards justifiés seront admis.

La non-présentation, lors de cet accueil, du certificat d'aptitude, en cours de validité, décrit aux annexes II ou III, entraîne l'impossibilité de participer aux épreuves sportives d'admission et, par conséquent, l'exclusion du concours.

Au terme de cette session, le directoire du jury a pu établir **une liste d'admis permettant d'honorer les 39 places offertes et une liste complémentaire sur laquelle figurent en tant que de besoin 15 noms.**

Le dernier admis en liste principale a obtenu (épreuves d'admissibilité et épreuves d'admission) une moyenne générale de 11.96/20. La liste complémentaire correspond aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale se situant entre 11.95/20 et 11.39/20.

Répartition des candidats admis

- lycées militaires : 18 candidats
- lycées civils : 21 candidats
- candidats féminins : 4 candidates
- candidats masculins : 35 candidats

Dans les pages qui suivent, les membres du jury et l'officier des sports fournissent un bilan de chacune des épreuves d'admission de la session.

Sont brièvement rappelés la nature et les attendus de l'épreuve ; puis les examinateurs proposent un bilan de la manière dont s'est déroulée l'épreuve ; ce bilan est suivi de conseils pour les futurs candidats et d'exemples de sujets proposés (aux épreuves orales).

Remarques générales

Rappelons que :

- une partie des épreuves orales d'admission est hors programme : anglais, deuxième langue (langue vivante autre que l'anglais ou langue ancienne), littérature et philosophie ;
- une autre partie est adossée à un programme propre au concours : langue ancienne prise en option obligatoire au choix, mathématiques² ;
- enfin, l'épreuve de géographie et l'épreuve d'histoire portent sur le programme des épreuves écrites communes correspondantes (composition de géographie, composition d'histoire).

Sur les tables des salles de préparation, les candidats disposent de ressources, différentes selon les épreuves (un atlas pour le commentaire en géographie, un dictionnaire – noms communs et noms propres – pour le commentaire de littérature, etc.) : ils doivent y recourir en tant que de besoin.

Une horloge est présente dans l'ensemble des salles pour permettre aux candidats d'évaluer leur temps de préparation et de parole.

Durant les épreuves orales d'admission, il est demandé aux candidats de respecter quelques règles élémentaires.

Les candidats doivent s'abstenir de tout échange devant la salle ou lors de l'entrée et de la sortie de la salle d'examen (entre eux comme avec d'autres personnes), de même qu'ils doivent se tenir à distance des visiteurs, ne serait-ce que par courtoisie vis-à-vis des autres candidats. Dans tous ces cas, il convient d'en rester aux strictes salutations d'usage, sans commenter positivement ou négativement leur performance, ni poser de questions à son sujet.

Les candidats ne doivent pas témoigner, par quelque moyen que ce soit, de leur établissement d'origine.

Le jury attire l'attention des candidats sur la circonspection avec laquelle il convient de traiter les informations éventuellement reçues de camarades convoqués avant eux : reproduire la même entrée en matière alors que le sujet est différent, répondre à des questions que l'examineur à l'évidence ne leur pose pas (mais qu'il a pu poser à tel ou tel candidat passé avant, etc.) est de nul intérêt et peut même s'avérer contre-productif.

² Nous saisissons l'occasion pour indiquer que les programmes de la session 2023 sont fournis dans les annexes IV et V de l'arrêté du 21 novembre 2022 relative aux programmes de :

- l'épreuve de langue ancienne ;
- l'épreuve de mathématiques.

Cet arrêté est visible sous le lien : <https://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/index.php/Les-Ecoles/L-Ecole-Speciale-Militaire-de-Saint-Cyr/Comment-integrer-l-ESM/Concours-ESM-Reglementation-Organisations-des-epreuves>

1) Épreuve de commentaire en littérature

Coefficient 8

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve porte sur un texte à visée argumentative d'une vingtaine de lignes extrait d'une œuvre littéraire de langue française du 16^e siècle à nos jours. Le temps de préparation est d'une demi-heure. Le temps de passage est de 25 minutes.

L'épreuve comprend deux parties : un exposé du candidat de 15 minutes et un entretien de 10 minutes avec le jury. L'exposé se compose d'une introduction, d'une lecture intégrale de l'extrait, d'un plan et d'une problématique. Ensuite le candidat propose un développement (lecture analytique ou commentaire organisé) qui se termine par une brève conclusion.

Une horloge est présente dans la salle pour permettre au candidat d'évaluer son temps de parole.

Rapport de l'examinatrice :

Mme Laure BLANC-HALÉVY

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 94

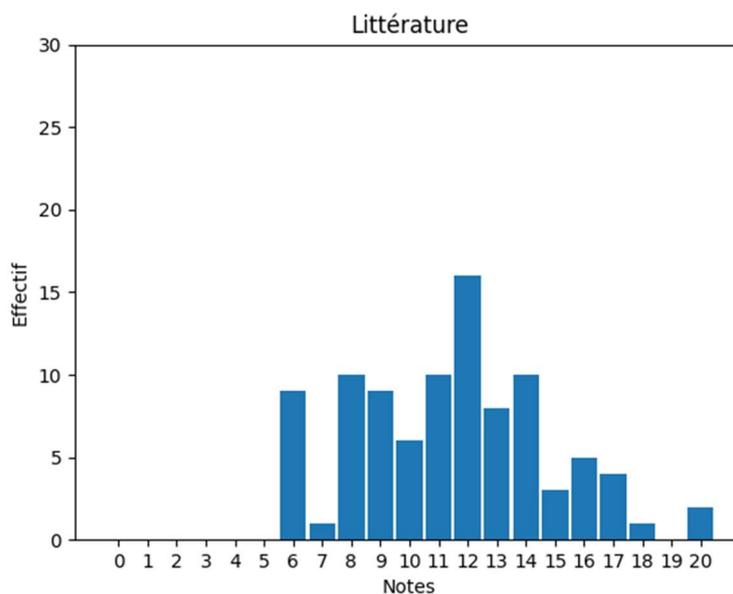
Note moyenne : 11,48/20

Écart-type : 3,31

Note médiane : 9/20

Premier quartile : 12/20

Troisième quartile : 14/20



Commentaires sur la session 2023

Commentaires généraux

La session 2023 s'est caractérisée par une moyenne quasi équivalente à la session 2022.

Ce bon niveau global ne doit pas masquer néanmoins une forte hétérogénéité des candidats.

Commentaires particuliers

Commentaire des différentes étapes de l'épreuve:

Le temps de parole de 15 minutes a été respecté à quelques exceptions près (une prestation de huit minutes et quelques-unes supérieures à quinze minutes) et rares ont été les candidats à avoir oublié de lire le texte ou d'en faire le plan.

Si l'introduction doit aller à l'essentiel (situer rapidement l'oeuvre dans son contexte: siècle, mouvement littéraire, éventuellement informations sur l'auteur), les candidats ne tirent toutefois pas suffisamment parti de la date mais aussi du titre de l'oeuvre. Le jury propose parfois une contextualisation en italiques qui ne fait certes pas partie des passages à commenter mais qui évite les erreurs d'identification et les confusions.

Puis le candidat lit le texte en entier et en mentionnant les didascalies quand il est confronté à un texte théâtral. Pour les textes poétiques on insistera à nouveau cette année sur la nécessité de lire correctement les vers en n'oubliant pas les dièses pour éviter des lectures en décalage avec le mètre. Cela ne s'improvise pas, c'est une compétence qui se travaille tout au long de l'année.

Ensuite viennent le plan et la problématique qui acquièrent une légitimité plus grande s'ils interviennent après la lecture car ils procèdent de cette même lecture. Pour le premier, qui a parfois été oublié, il ne s'agit pas d'un découpage arbitraire mais plutôt d'une mise en évidence des scansion du texte qui vont permettre de construire une analyse. C'est du plan du texte que découlent de nombreuses analyses et ne pas respecter les paragraphes ou les retours à la ligne mène à des réflexions peu cohérentes. La problématique, quant à elle, consiste en une question posée sur / par le texte, question qui permettra de proposer une lecture personnelle de l'extrait. La problématique consiste donc en un véritable projet de lecture qui permet d'éclairer le texte proposé, d'en cerner les enjeux. Elle se doit d'être cohérente et étayée par des arguments issus des textes. La problématique est un enjeu fondamental : il s'agit de faire une proposition de lecture qui témoigne d'une vision personnelle. Dans ces conditions on ne pourra pas se satisfaire d'une problématique qui reprend le découpage du texte ou qui n'est pas construite en termes littéraires. Une possibilité consiste à rattacher la lecture du texte littéraire aux grandes questions sur l'Homme et la société. Donnons un exemple de ce qui a pu être entendu de tout à fait pertinent : confronté à une épître de Louise Labé qui enjoint les femmes à pratiquer la littérature un candidat propose de s'interroger sur le rôle de la littérature dans l'émancipation des femmes par l'intermédiaire d'un texte qui réalise lui-même ce projet.

Ensuite, l'étude du texte a été faite majoritairement sous forme de lecture analytique, même si cette année encore les commentaires composés ont été nombreux. C'est une idée tout à fait pertinente car elle permet de cerner les enjeux du texte de façon rapide et globale. Et plusieurs belles prestations ont été réalisées à partir de commentaires composés. Néanmoins la lecture analytique reste tout à fait valable en sachant que le jury est conscient que l'exhaustivité est impossible en un temps de préparation restreint. Il est préférable de soigner le plan et la problématique puis d'aller à l'essentiel quitte à laisser de côté certains développements de détail. L'entretien est là pour préciser les points qui n'auraient pu être vus faute de temps.

Dans la perspective du texte à visée argumentative (qui peut appartenir à divers genres: poésie, théâtre, roman, essai) on demande de montrer comment la thèse de l'auteur se fonde sur des arguments eux-mêmes étayés par des exemples. Et cette année encore trop nombreux ont été les candidats qui ont oublié ces fondamentaux. Le fond ne doit être en aucun cas dissocié de la forme sous peine de paraphrase. Eviter la paraphrase a été la difficulté majeure de cette session. Certains candidats lisent chaque phrase avant de la reformuler parfois de façon fautive. D'autres identifient des figures de style mais sans expliquer leur fonction dans l'effet recherché et produit par le texte. Or l'intérêt de l'exercice est justement de montrer la possible adéquation du fond avec la forme comme dans le poème de Philippe Jaccottet intitulé « L'ignorant ». Le poète met en place une réflexion sur la connaissance de soi et déclare de façon paradoxale que plus il vieillit, moins il parvient à une vérité. Le dépouillement des vers, le vocabulaire simple et restreint, le recours au questionnement, l'emploi de l'épanorthose permettent de nuancer le propos en soulignant sa dimension imparfaite et inaboutie.

Enfin, la conclusion a pour objectif de récapituler les points centraux du développement et de proposer éventuellement une ouverture thématique ou historique sur la question posée par le texte.

La dernière partie de l'épreuve est composée d'un entretien de dix minutes qui en fait partie intégrante. Il s'agit d'abord de revenir sur certaines erreurs qui nécessitent une reformulation adéquate. Cette année, les conseils ont été écoutés et les candidats parviennent plus aisément à définir les figures de style et autres termes de technique littéraire. Ils sont globalement capables de préciser les enjeux majeurs de mouvements littéraires comme l'humanisme ou le romantisme mais certains autres, comme le baroque ou le symbolisme sont moins connus. L'effort doit porter maintenant sur l'étude du texte poétique dont la lecture est souvent erronée faute de respecter le nombre de syllabes. On rappelle que savoir reconnaître un sonnet fait partie des attendus pour une étudiante ou un étudiant de classe préparatoire littéraire.

Quoi qu'il en soit, plusieurs candidates et candidats ont livré des prestations témoignant d'une connaissance précise de la méthode, rigoureuses et parfois passionnées qui ont donné lieu à un véritable débat constructif en fin d'épreuve. L'enthousiasme est communicatif quand il se lit dans certaines prestations de candidats qui prennent un réel plaisir à comprendre un texte littéraire. Plusieurs excellentes notes dont des 20/20 ont été attribuées au cours de la session.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury est bien conscient que l'épreuve de commentaire-entretien en Littérature est une épreuve difficile. Il est bien conscient aussi qu'un texte du XVIIème siècle est moins facilement abordable qu'un texte plus récent. Il en tient compte dans l'évaluation. Voici quelques conseils pour préparer au mieux cette épreuve:

- la lecture du rapport est primordiale pour savoir comment se déroule l'épreuve.
- Une remise à niveau concernant les figures de style et la terminologie littéraire serait souhaitable tout particulièrement en ce qui concerne le texte poétique. En effet les textes poétiques ont souvent été maltraités à cause d'une méconnaissance de la versification. Les candidats ne semblent pas prendre en compte la spécificité de chaque genre littéraire dans leur exposé et on ne traite pas la poésie comme la prose. Il faudrait revoir ce qu'est un mètre, une syllabe, une diérèse, une rime pauvre, suffisante ou riche, un décasyllabe, un alexandrin, un sonnet. De plus il faudrait savoir identifier le décalage entre syntaxe et métrique pour créer des effets de rupture et de discordance.
- La notion de registre a été souvent maltraitée. Les candidats confondent registre pathétique et tragique. On rappelle qu'un registre sert à susciter une émotion chez le lecteur. Le registre pathétique sert à susciter la pitié alors que le registre tragique interroge la place de l'Homme face à la mort, au destin et aux dieux s'il s'agit d'une référence antique. Le registre humoristique et l'ironie sont également confondus. On rappellera que l'ironie ne consiste pas en la seule antiphrase et qu'il s'agit plus globalement d'un procédé de décalage entre ce que l'on dit et ce que l'on pense.
- Enfin, une culture générale en matière de mythes antiques et de textes fondateurs peut s'avérer utile pour comprendre les textes qui font des allusions à la culture gréco-latine. Le mythe d'Orphée, les épisodes les plus célèbres de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* sont des prérequis.

En plus des cours de grande qualité dispensés en classe préparatoire, la fréquentation de manuels de français du secondaire et d'histoires littéraires permet des progrès significatifs pour situer une œuvre dans un contexte social et politique. Enfin, la pratique régulière de l'exercice du commentaire-entretien est très formatrice car c'est une épreuve exigeante mais qui offre une belle marge de progression et des résultats à celles et ceux qui la préparent sérieusement. Le plaisir du texte passe par la saisie de ce qui fait la spécificité du regard sur le monde qu'un auteur nous propose.

Auteurs proposés

Littérature du XVIème siècle : d'Aubigné, Labé, Léry, Marguerite de Navarre, Ronsard,

Littérature du XVIIème siècle : de Bergerac, Corneille, Fénelon, La Bruyère, Madame de La Fayette, Lesage, L'Hermitte, Racine,
Littérature du XVIIIème siècle : Beaumarchais, Madame du Châtelet, Diderot, Laclos, Marivaux,
Littérature du XIXème siècle : Balzac, Baudelaire, Desbordes-Valmore, Hugo, Stendhal, Verlaine,
Littérature du XXème siècle : Apollinaire, Jaccottet, Lagarce, Montherlant, Perec, Saint-John Perse, Sartre,
Littérature du XXIème siècle : Modiano, Quignard.

2) Épreuve de commentaire en philosophie

Coefficient 6

Explicitation de l'épreuve

Selon l'Arrêté du 21 novembre 2022 relatif aux concours d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, « cette épreuve consiste en un commentaire de texte hors programme (œuvre philosophique, essai, article) suivi d'un entretien et vise à évaluer l'esprit d'analyse du candidat, sa capacité à s'interroger et à souligner les points clés, à appréhender des notions ou des problématiques dans leur contexte historique, intellectuel et culturel, à s'exprimer avec clarté, correction et rigueur, à formuler une réflexion et un raisonnement personnels ».

Le temps de préparation est fixé depuis 2020 (*de facto* 2021) à 30 minutes seulement, ce qui avait motivé en 2019 les recommandations suivantes du jury sur un « sujet zéro » : « La règle énoncée dans les Rapports de Jury stipulant *que l'exercice est prioritairement une explication du texte est renforcée* », et même si « la démarche de commentaire » fait inaliénablement partie de l'épreuve, cependant « le candidat s'engageant dans sa demi-heure de préparation doit rechercher d'abord une compréhension de l'ensemble du texte aussi précise, lucide et bien articulée que possible », bien évidemment « facilitée par la recherche des éléments d'introduction traditionnellement attendus (thème, problème, thèse, structure) ».

Dans la pratique, pour un temps d'épreuve fixé à vingt-cinq minutes, un premier quart d'heure est dévolu à la lecture du texte à voix haute par le candidat, suivie de la présentation des éléments d'explication et de commentaire qu'il a préparés, et les dix dernières minutes sont consacrées à un entretien au cours duquel, par des questions de l'examineur, le candidat est amené à remanier, rectifier, amender, compléter, approfondir, étendre (etc.) son propos initial, et ce dans son meilleur intérêt. Cette précision quant au déroulement de l'épreuve est d'ailleurs explicitement et systématiquement signifiée par l'examineur au candidat avant que l'épreuve ne commence.

Rapport de l'examineur :

Monsieur Roderick-Pascal WATERS

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 94

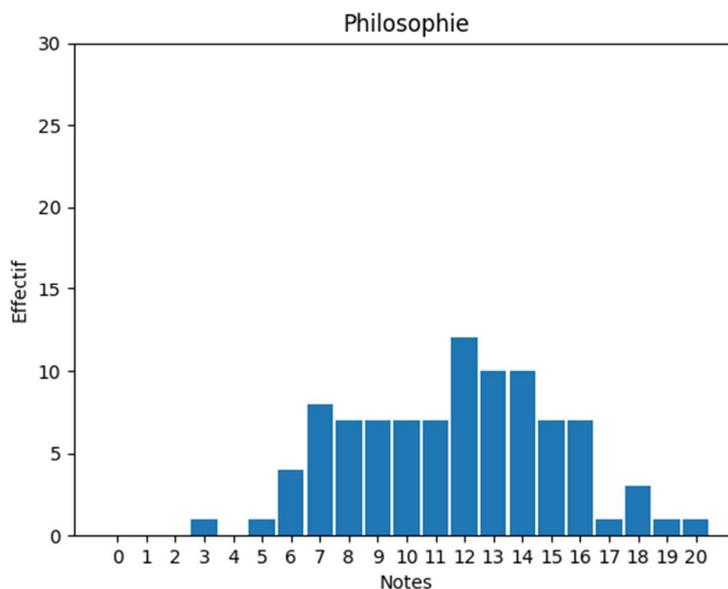
Note moyenne : 11,65/20

Écart-type : 3,51

Note médiane : 9/20

Premier quartile : 12/20

Troisième quartile : 14/20



Commentaires sur la session 2023

Programme de l'épreuve

Il est à noter que le choix de textes effectué par l'examineur n'est en aucune manière contraint par les programmes spécifiques des diverses épreuves de philosophie des E.N.S. en vigueur l'année du concours. De même, la liste des auteurs éventuels n'est pas prédéfinie, mais répond à un principe de notoriété raisonnable.

Enfin, la longueur-type des textes est établie à environ 20 lignes, et aura été soigneusement respectée. Cette année encore, la totalité des extraits proposés comptait 20 lignes exactement.

De manière générale, les candidats doivent être pleinement assurés que, année après année, un soin extrême est appliqué à la sélection des auteurs, des œuvres, des éditions, des extraits précis et des domaines engagés.

Déroulement chronologique détaillé de l'épreuve

Voici notre candidat pourvu de son texte: il dispose dès lors d'une demi-heure pour élaborer son exposé en salle de préparation. À l'issue de ce temps exact de préparation, il est conduit en salle d'examen où il se voit accueilli, et où lui sont également confirmées les conditions de l'interrogation. Le candidat se doit de commencer par la lecture complète et à voix haute du texte proposé, puis il prononcera son exposé: cela constitue le premier moment de l'épreuve, appelé à ne pas excéder quinze minutes, au cours duquel il est seul à s'exprimer.

À l'issue de ce délai intervient alors un second moment qui a vocation à durer dix minutes, au cours duquel l'examineur s'entretient avec le candidat (essentiellement sous la forme de questions qui lui sont soumises) afin, selon les situations et les opportunités, de reprendre ou préciser tel ou tel élément, ou encore d'élargir les horizons de l'exposé, la visée prioritaire de l'entretien étant d'amender, de compléter ou de perfectionner l'exposé initial. Le candidat est ensuite remercié pour sa prestation: l'épreuve est terminée et aura duré, dans tous les cas, vingt-cinq minutes.

Il est à noter que tout candidat dont le propos n'atteint pas les quinze minutes d'exposé initial est invité à proposer tout complément qu'il juge nécessaire avant que ne commence l'entretien *stricto sensu*, en lui laissant évidemment le temps de la réflexion et/ou le droit de passer de son propre chef à l'entretien.

Symétriquement, l'entretien est une composante nécessaire de l'épreuve, et un enjeu raisonnable d'égalité de traitement des candidats s'attache aux conditions dans lesquelles il a lieu. Dès lors, si un candidat dépasse les quinze minutes de parole initiale, l'interrogateur choisira assez rapidement le moment le moins abrupt pour l'interrompre et lui signifier le passage à la phase d'entretien. Précisons que le candidat, clairement averti du déroulement avant que l'épreuve ne commence, n'est généralement pas prévenu de son interruption imminente : si l'examineur tâche en effet d'exercer au mieux la vertu aristotélicienne de prudence, il l'applique en l'espèce à identifier le moment opportun du passage à l'entretien (qui aura lieu *de facto* avant la fin de la seizième minute). Si le candidat n'a pas conclu, et en semble en outre déçu, il est possible que la première question posée par l'examineur soit une courtoise invitation à conclure, qui évidemment invite en retour à une certaine concision.

Cette année, les prestations étaient souvent bien calibrées (certaines à la seconde près, ou presque), et si quelques candidats ont tout de même été interrompus, cela ne les a toutefois pas empêchés d'éventuellement bien réussir. En revanche, on relèvera peut-être un nombre plus élevé de prestations un peu brèves (auxquelles manquèrent d'abord une ou deux minutes, très exceptionnellement trois voire quatre minutes), qui reposent peut-être sur une confusion entre l'heure à laquelle le candidat est entré dans la salle, et l'heure précise à laquelle l'examineur (après lui avoir présenté l'épreuve et s'être assuré qu'il ne demeure aucune ambiguïté) lui a signifié, en montrant ostensiblement la pendule qui ne manque pas d'être présente et visible, « nous pouvons donc décréter que l'épreuve commence »

(ou toute formule équivalente). Si les candidats dans leur globalité utilisent donc adroitement le temps imparti, il nous apparaît toutefois opportun de ne pas y voir un acquis, et de continuer à leur proférer nos recommandations explicites.

Exposé du candidat

Le texte doit être d'abord lu à voix haute. Cette toute première démarche, qui permet véritablement d'ouvrir l'espace de l'analyse et de la discussion (et, en particulier, de singulariser tout à fait la relation entre tel texte, tel candidat et l'examineur), gagne à ne pas être négligée. Certains candidats, pourtant attentifs à de nombreux détails de forme de tous ordres, ne se donnent pas les moyens d'une lecture fluide et correcte: mots oubliés ou pris pour d'autres, nombreuses hésitations et reprises, voire passage d'une lecture menée tambour battant à une fin de texte ânonnée ne sont pas plus rares cette année que les précédentes, même si la dynamique d'ensemble semble, en la matière, demeurer relativement bonne. L'examineur entend par ailleurs rappeler inlassablement que cette lecture inaugure la prestation : il est heureux d'avoir été entendu, car il ne s'est trouvé cette année encore qu'assez peu de ces candidats déterminés à prononcer coûte que coûte quelque *incipit* introductif préalable à la lecture du texte, parfois avec une détermination à toute épreuve, tels ces rares candidats qui commencent par déclarer qu'ils vont d'emblée lire à voix haute ce texte de *untel*, « célèbre philosophe qui... etc. ». Cette année, seules quelques très rares lectures auront été *stricto sensu* défailtantes, soit que de nombreux mots oubliés ou modifiés indiquent la racine d'une lecture erronée, soit que le candidat manifeste une aptitude très imparfaite à la lecture à voix haute.

L'analyse doit ensuite être introduite pour, de préférence, manifester le thème, le problème (impérativement), la thèse et la structure argumentative du texte. Si la qualité des introductions est restée globalement bonne, il est toutefois à noter que, cette année comme la précédente, quelques candidats n'ont pas daigné indiquer précisément les bornes du découpage retenu (cf. *infra*). De même, quelques candidats ont donné (à des degrés variables) le sentiment de ne pas être particulièrement familiers des présentes indications relatives à l'introduction, pourtant répétées année après année. Nous ne saurions donc trop recommander la lecture des présentes pages, ayant certes conscience que de lancer ici-même cet appel aura peut-être un effet limité sur ceux qui, précisément, ne nous liraient point; mais il nous siéra déjà que tous ceux qui nous lisent continuent de nous prendre pour guide, et même le plus scrupuleusement possible.

L'expérience spécifique de certaines prestations plus ou moins fragiles entendues cette année (mais qui ne dérogent pas à l'expérience des sessions précédentes) nous pousse à continuer de proposer l'observation suivante : il est capital de bien jauger la pertinence du *thème* sur lequel on décide de faire porter l'extrait, et ce avant de chercher à comprendre celui-ci en détail à la lumière de celui-là ; chaque année, certains candidats (non sans qualités) se fourvoient en se méprenant d'emblée sur ce dont il était vraiment question dans le texte qui leur avait été soumis. Cette année, l'on peut évoquer le cas tout à fait singulier de ce candidat qui prend l'analyse par Auguste Comte de la distinction entre « corps bruts » et « corps vivants » pour un propos sur « l'humain », hypothèse donnant ensuite lieu à un exposé peu soucieux de produire une explication précise du texte, ensuite justifiée par le candidat lors de l'entretien en suggérant que, le texte provenant du *Cours de philosophie positive*, quiconque fait de la philosophie « place l'humain au centre de sa réflexion ». De manière générale, ajoutons que le thème peut bien souvent se résumer à un mot (la volonté, l'imagination, le génie, etc.), ou être adéquatement manifesté par un groupe de mots (le sens des mots, la pensée sociale, la perfection de l'homme, etc.) : cependant, au-delà d'un certain quota lexical, il n'y a plus détermination préalable d'un thème, mais évocation périphrastique d'une thèse qui ne dit pas son nom et dont, inévitablement, on ne saisit pas non plus de quoi elle traite précisément.

En revanche, suivant les recommandations fournies les années précédentes, aucun candidat n'a confondu le problème *posé et discuté par le texte*, et un problème que poserait le texte en lui-même. Puisque les conseils donnés en ce sens ont donné du fruit, nous nous permettons de les reproduire cette année encore : il n'est pas d'abord question d'indiquer en quoi le texte serait critiquable, avant même de l'avoir expliqué (c'est-à-dire avant de l'avoir véritablement et poliment écouté), mais de concevoir en réaction à quel problème (explicité ou non sous cette forme dans le passage proposé) la rédaction du texte pourrait être comprise ; il s'agit donc du problème (préalable ou actuel) que s'est

posé (ou qu'aurait pu se poser, ou que s'est éventuellement posé, etc.) l'auteur, et non pas de la propre réaction problématique postérieure du candidat ou de la candidate ; celle-ci est bienvenue, mais ne peut constituer la clef de lecture du texte et de son intérêt philosophique intrinsèque, au risque de s'employer à méthodiquement recouvrir le texte de sa propre perplexité, et donc de s'employer à ne guère le comprendre avant de le critiquer.

Concernant la structure du texte, rappelons qu'il est souhaitable non seulement de l'énoncer, mais d'en rapporter explicitement le découpage à des lignes précises : d'autant plus que, par commodité, tous les textes proposés sont numérotés de cinq lignes en cinq lignes dans la marge de gauche. Cette année plusieurs candidats n'ont pas suivi cette recommandation : nous l'appuyons donc, encore et toujours, car elle n'est pas ornementale et permet à l'examineur d'annoter son propre exemplaire du sujet avec un maximum de commodité, et sans devoir se distraire inutilement du propos des candidats tandis qu'il tâche de conjecturer les bornes exactes du découpage proposé. Mais l'essentiel n'est pas là : cette année, plusieurs candidats ont introduit des innovations inutiles, donc néfastes, dans leur démarche d'introduction. Certains ont jugé bon de découper chacun des moments identifiés dans le texte en sous-moments, décrits en des termes plus ou moins cursifs, ce qui a nui à l'explication proprement dite, en l'obscurcissant et en gaspillant le temps précieux dont elle aurait dû disposer. D'autres ont considéré qu'à l'annonce motivée du découpage du texte (préalable à l'explication linéaire que nous recommandons), il convenait d'ajouter une annonce de plan, à la fois voisine et formulée différemment, démarche elle aussi inutile et plus ou moins perturbatrice. L'expérience a même montré que le fait de se livrer à ces deux démarches successivement pouvait engendrer une introduction phagocytant près de la moitié des quinze minutes de l'exposé initial.

Ensuite, l'analyse proprement dite du texte doit elle-même être ordonnée ; elle ne saurait consister en un bloc indivis, mais doit manifester une articulation qui, préférablement linéaire, ordonne un propos évoluant dans son ensemble comme dans son détail de manière progressive et cohérente. Il en va d'un double enjeu : expliquer tout ce qui mérite de l'être, et veiller à manifester le mouvement propre de l'argumentation de l'auteur, avec ses progrès et ses étapes argumentatives et/ou dialectiques.

En particulier, le candidat doit s'attacher à la compréhension précise du texte, pour en déterminer l'objet et pour en expliciter la portée théorique : en d'autres termes, l'exercice est prioritairement une explication du texte, et nul ne saurait ici se dispenser d'une analyse précise et exhaustive du passage proposé, ce qui (soit dit en passant) réserve les plans non-linéaires aux candidats spécifiquement entraînés à les mener à bien de façon satisfaisante et systématique. Cette année, aucun candidat n'a retenu cette option risquée, à l'exception peut-être de ce candidat déjà évoqué à propos du texte de Comte — nous disons *peut-être* car, aussi incroyable que cela puisse paraître, il n'a en réalité guère entrepris d'expliquer l'extrait qui lui avait été soumis. Notons en outre que, comme chaque année, quelques candidats qui n'ont pas d'abord satisfait à l'exhaustivité attendue par une mauvaise gestion du temps, ont vu une part importante de l'entretien consacrée à l'explication sollicitée de tel et tel membre de phrase, phrase, ensemble de lignes, etc., laissés en jachère : un exercice qui d'expérience s'avère parfois fort ardu, mais auquel un candidat qui soudain accélère la marche de son explication devra cependant s'attendre.

Le candidat doit aussi produire une réflexion s'appuyant sur une culture philosophique raisonnée et mobilisée avec pertinence, c'est-à-dire qu'il ne saurait se dispenser d'une dimension de commentaire, qui met le texte en relation avec d'autres textes, d'autres systèmes, d'autres arguments et d'autres concepts ; mais ce, exclusivement à des fins d'analyse, et non de « placage » ou de vaine (et pédante) « démonstration de force ». En somme, c'est la conjonction pertinente et la synergie raisonnable entre les logiques d'explication (plus que jamais prioritaire) et de commentaire, qui président à l'élaboration des distinctions conceptuelles, à l'explicitation et à l'examen des arguments, plus encore au développement d'un authentique questionnement critique articulé au texte et à ses enjeux. Car, si les enjeux d'un texte ne sont pas pleinement appréhendés par celui ou celle qui néglige de l'insérer dans un réseau conceptuel culturellement acquis, symétriquement, c'est en revanche le texte proprement dit qui ne serait pas réellement lui-même pour celui ou celle qui néglige de l'expliquer correctement avant que de (prétendument) le commenter.

Il est à noter que ce travers peut fort bien se loger au sein même d'une volonté référentielle *a priori* bien orientée. Cette année, on relèvera par exemple le cas-limite d'un candidat réellement familier de la pensée de Pascal mais qui, placé face à un passage confrontant l'esprit de finesse à l'esprit de géométrie, se retrouva impuissant à analyser épistémologiquement le mécanisme et l'efficacité propres de l'esprit de géométrie. Ou encore, face à un texte de saint Bonaventure portant sur l'« être très pur lui-même » ou « être-même », dont l'auteur s'emploie à déterminer les attributs de telle manière « qu'une personne usant de son intelligence ne peut penser ce même être comme leur étant opposé », tel candidat assimila cet « être-même » à Dieu (ce qui évidemment fait sens) mais pour en tirer ensuite une justification des attributs en question qui reposait systématiquement sur l'autorité de la tradition théologique, sans aucun souci des déductions exclusivement logico-ontologiques que Bonaventure déployait dans l'extrait proposé avec élégance, rigueur et simplicité. *A contrario*, tel autre candidat très méthodique, ayant le même texte à expliquer, obtint la note de 16/20 du fait de son attention à ce que l'auteur revendiquait, dès lors mû par une ferme volonté (optimisée pendant l'entretien) de n'admettre comme preuve que ce qui relèverait en effet de la raison, certes pourvue d'une série de concepts courants de la métaphysique (« par soi », être et non-être, puissance et acte, un et multiple, etc.).

Symétriquement, il convient une fois encore de reconnaître que les prestations les mieux notées furent souvent le fait de candidats qui avaient parfaitement compris la situation du texte eu égard à tel ou tel contexte (fût-ce l'œuvre, la pensée ou l'époque) ; dans le cas de la prestation notée dix-neuf sur vingt, l'explication d'un passage co-écrit par Durkheim et Mauss fut réalisée dans une connaissance bien informée et très assurée d'enjeux épistémologiques précis, permettant l'examen critique des conditions d'émergence de ce que l'on pourrait nommer une « sociologie des civilisations ». Inversement, fait aussi heureux que récurrent, des candidats ont pu obtenir des notes telles que seize ou dix-sept sur vingt pour des explications aussi sagaces que méthodiques d'auteurs qui ne leur étaient visiblement guère familiers, tel le Wittgenstein du *Tractatus*, lu avec méthode et authenticité par un candidat déterminé, qui put ainsi, au fil de son propre exposé, restreindre ses hypothèses heuristiques à celles qui se dessinaient de plus en plus clairement comme étant les seules pertinentes. L'intelligence, la patience et l'esprit méthodique priment sur tout usage supposément tactique d'une culture plaquée; médaille dont le revers est que (*bis repetita*) les candidats instruits ne sont pas absents des notes médiocres ou faibles, faute de parfois réellement parvenir à lire le texte sans miroir déformant, ou parti-pris.

Enfin, il est bien entendu de bonne pratique que le candidat produise une conclusion opportune (et proportionnée au temps dont, à cet effet, il dispose encore ou ne dispose plus) pour ressaisir les acquis de l'analyse. De rarissimes candidats jugent que la fin de la conclusion serait un temps opportun pour suivre tous-azimuts des pistes de commentaire jusqu'alors négligées : la survenue proprement dite de semblables enrichissements peut être de bon aloi, mais là n'est pas leur lieu propre, et ils sont même parfois dangereusement mis en exergue alors que se profilent à l'horizon les dix minutes d'entretien.

Entretien avec l'examineur

Mais que les futurs candidats n'aient crainte : ainsi que nous l'annoncions *supra*, l'entretien est bienveillant, et s'ordonne explicitement au souci de manifester au mieux les qualités d'un candidat. Dans cette mesure, il se fonde entièrement sur la prestation effective et individuelle qui vient d'être réalisée sur un texte donné, et aucune question n'est préparée d'avance. Certes, dans la mesure où deux candidats composent sur le même texte, il reste possible qu'une ou plusieurs questions identiques soient posées à différents candidats — ce qui peut d'ailleurs s'avérer utile à des fins de classement — mais à la condition expresse que leur prestation individuelle rende légitime la survenue de telles questions, dont la formulation est *de facto* en quelque sorte homogénéisée par l'examineur. Mais ce n'est pas le cas général, loin s'en faut: rappelons clairement que chaque oral jouit d'une pleine présomption de singularité, qui commence dès la lecture du texte dont l'examineur annote son propre exemplaire (dédié et intact) pendant que le candidat le lit; et ce, sous l'inspiration de cette lecture même.

Précisons qu'il est dans l'intérêt du candidat de faire un usage proportionné des réponses qu'il fournit lors de l'entretien : s'il est inutile de ressasser sa réponse jusqu'à la redoubler alors qu'elle était déjà respectablement détaillée, il est tout aussi nuisible de rester trop laconique (et il est même arrivé, cette année encore, qu'un candidat tende à ne répondre que « oui » ou « non ») puisque la question pourra être reformulée, ce qui correspond à poser deux fois la même question à un candidat — ou, à défaut, à rallonger d'autant la liste des différentes questions posées.

Les questions posées en entretien correspondent à un nombre fini de cas de figure et de possibilités:

- **Des faux-sens ou contresens ont été malencontreusement réalisés** : des questions vont être posées, et en y répondant avec soin et discernement le candidat pourra se reprendre. Qui se braque alors, ou répète (voire soutient *mordicus*) ses erreurs, ne tirera pas grand profit de ce type de questions ; inversement, qui sait véritablement écouter, et relancer à de nouveaux frais sa réflexion, se rendra service. Dans les faits, grâce à des entretiens déjà attentifs et réactifs, plusieurs candidats purent cette année encore relever leur note plus ou moins substantiellement. Précisons que l'examineur a pour règle de s'efforcer de ne choisir que des textes qui soient déjà honorablement compréhensibles par un lecteur suffisamment méthodique, patient et attentif ; il faut d'ailleurs avoir pleine confiance dans le fait que la même règle préside au choix et à la modification documentée des traductions, systématiquement affinées selon une double exigence de rigueur scientifique et de service rendu aux candidats, auxquels est dû un texte dépourvu d'ambiguïtés inutiles. L'examineur se doit de signifier ici que la conception desdits sujets, tous de première main, est pour lui l'occasion de satisfactions intellectuelles toutes particulières, et qu'il ne recule devant aucun effort pour tâcher de mener les extraits retenus à leur état de plus grande perfection possible (découpage proprement dit de l'extrait, vérification systématique dans l'édition imprimée, adaptation de la mise en page si nécessaire, ponctuation à modifier s'il y a lieu, traduction à modifier ou à remanier, etc.). En somme, chaque sujet-texte est réellement pensé et voulu comme un optimum offert au candidat, et tout candidat malheureux peut raisonnablement considérer que parmi ses manquements se trouve toujours un échec à correctement « lire » (au sens fort, mais aussi en toute simplicité) le texte qu'il avait sous les yeux.
- **Des passages ou concepts du texte ont été négligés ou oubliés** : ils feront l'objet de questions. D'où l'absence totale d'intérêt que revêt le fait de peu ou prou bâcler son explication, par exemple pour présenter (au plus vite) un « commentaire détaché » sur le texte (ou plutôt à l'occasion du texte) : car les vertus n'en seront jamais suffisantes pour compenser efficacement le déficit d'explication proprement dite, qui doit être la priorité de tout candidat. Il est évidemment exclu, pour cette même raison, de réduire le texte à un échantillon de passages qui seuls auraient vocation à être expliqués. Inévitablement, les rarissimes candidats ayant cette année encore procédé de la sorte se sont vu solliciter lors de l'entretien pour expliquer (en y réfléchissant, mais au débotté tout de même) des passages pouvant aller jusqu'à plusieurs lignes, situation potentiellement délicate qu'il est toujours préférable d'éviter.
- **Des enjeux, ou des possibilités de commentaire, ont été négligés, ou imparfaitement dégagés** par une explication qui demeurait trop près du texte, et/ou ne se souciait pas assez de commenter, ou commentait mal à propos : des questions plus générales peuvent se charger d'amorcer une salutaire ouverture. Il est à noter que, de manière générale, les questions sur des auteurs et doctrines extérieurs au texte proposé portent primordialement sur des éléments avancés par le candidat, et ne sont souvent posées qu'après épuisement des possibilités d'amendement direct de l'explication proprement dite. Ceci n'est toutefois pas une règle générale, quand l'intérêt du candidat l'exige : un candidat qui a par exemple tenté de comprendre un texte gravitant autour de l'idée bergsonienne que la conscience est « originellement immanente à tout ce qui vit », mais en s'efforçant de plaquer opiniâtrement sur la pensée vitaliste de l'auteur une lecture d'inspiration cartésienne revendiquant de manière particulièrement appuyée le « dualisme » corps/esprit, s'est vu aussitôt confronté aux apories de cette tentative herméneutique certes d'abord trompeuse (pour Bergson, même la plante « possède » la conscience au moins « en droit ») mais, pour finir, tout de même

intéressante (la césure matière/esprit de l'un pouvant être confrontée au partage matière/vie de l'autre). En revanche, il n'y a rien de surprenant à ce qu'un candidat ne nourrissant son propos d'aucune référence extérieure soit, par le biais d'un questionnement explicite, appelé à un certain point de l'entretien à faire intervenir des références courantes sur le sujet. De même, il est possible que l'examineur propose un effort d'approfondissement de l'explication en faisant référence à des thématiques qui, certes importées dans le texte afin d'y jeter quelque éclairage, ne sont pas pour autant assimilables à des « doctrines » extérieures spécifiques. Bien entendu, les nombreuses prestations ayant obtenu seize sur vingt ou plus avaient en propre de mobiliser d'elles-mêmes des connaissances précises, variées et opportunes (canoniquement, ou par l'effet d'une intelligente inventivité du candidat en quête sincère d'élucidation), offrant ainsi spontanément le visage d'une *dignitas* toute d'honnêteté tissée, fort conforme à l'image d'un lauréat potentiel du concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr.

- **Le texte a été expliqué et commenté de façon très satisfaisante :** dans ce cas et dans ce cas seulement, l'examineur pourra poser des questions ne visant qu'à approfondir concepts et références, éventuellement de façon exigeante, mais cette fois aux seules fins de faire usage (ou pas) des quelques derniers points demeurant à attribuer dans l'échelle de notation.
- **Enfin, en marge des questions directement relatives à son exposé, le candidat pourra se voir interrogé de façon plus large (et ouverte)** sur les enjeux du texte mis en perspective au regard de ses prétentions professionnelles ou de son expérience de vie. Pour information, cette année encore et toujours sans raison particulière, les occurrences de ce cas de figure auront *de facto* été particulièrement rares. Par ailleurs, contrairement à ce que la formulation de certains anciens rapports pouvait peut-être laisser entendre, notons que ce type de question n'implique pas spécialement la *perfection* du reste de la prestation. L'ordre de la présente typologie des questions possible n'est donc pas à *strictement* comprendre comme un ordre de satisfaction ou de perfection progressive.

Profil des candidats

L'ensemble des recommandations déjà prodiguées suppose par ailleurs que le candidat fasse usage d'un niveau de langue adapté et établisse une situation de communication digne et studieuse.

De manière plus générale, passé un certain cap de qualité intrinsèquement philosophique, la capacité à rayonner devient, non pas un critère, mais un paramètre organique de l'évaluation: le concours recrute en effet de futurs officiers, qui ne pourront faire l'économie de ce caractère moral. Que le rayonnement en question passe avant tout par la profondeur exceptionnelle du propos, de l'intelligence conceptuelle ou de la culture, ou qu'il passe plutôt par une certaine tenue, aisance et solidité palpable dans la situation même d'énonciation (bien entendu associée à une très forte compétence philosophique), il demeure dans tous les cas un réquisit des notes les plus élevées. Le candidat noté vingt sur vingt cette année fut un exemple parfait de la réunion de toutes ces qualités, avec une puissance de projection dans la fonction et sa stature requise qui rendait indissolubles les éléments d'explication et de commentaire, la *dignitas* des valeurs mises en jeu dans celui-ci, la prestance de la présentation de soi, et la manifestation d'une assurance dynamique mais exempte de vanité.

De manière générale, le concours de cette année a eu, *bis repetita*, son lot particulièrement fourni de très bonnes prestations, et qui d'ailleurs s'avèrent parfaitement indépendantes de tout préjugé sur la chance ou non de composer sur tel ou tel texte, tel ou tel auteur. Ainsi, il aura été factuellement possible d'obtenir dix-huit sur vingt en expliquant tout aussi bien : un texte audacieux de Diderot s'interrogeant sur le vivant à partir de l'exemple d'un œuf de poule ; un texte Locke réfléchissant avec beaucoup d'esprit au périmètre législatif de la tolérance religieuse ; un texte de Husserl attentif au lien entre l'« horizon-de-nous » et une certaine conception du « langage universel ». Non seulement expliquer, mais véritablement discuter, interpréter et mettre en perspective avec nuance, culture et ouverture d'esprit un texte, quel qu'en soit l'auteur : à l'oral de l'ESM de Saint-Cyr, ce n'est pas un vœu pieu mais une heureuse réalité.

Répétons enfin, encore et toujours, qu'aucune érudition ni aucune posture ne sont cependant à elles seules aptes à produire une prestation de qualité.

Niveau général de l'épreuve

Il faut insister cette année, comme l'année dernière au demeurant, sur le fait que les prestations réalisées par les candidats furent dans l'ensemble vraiment très satisfaisantes. Faut-il en tirer la conclusion que les candidats sont majoritairement de très bons, voire d'excellents (apprentis) philosophes? Certes non; mais il faut en revanche en conclure qu'un nombre certain d'entre eux possède un véritable fonds culturel et une bonne capacité de compréhension des textes, et plus encore que lorsque l'une ou l'autre qualité vient à leur manquer, de nombreux candidats sauront se rendre pugnaces, et tireront un parti au moins honorable de l'entretien. C'est là l'indice inchangé d'une préparation de qualité, d'évidence, comme d'une motivation réelle.

Cela n'a cependant pas épargné à certains candidats de faire fausse route, voire de s'enfermer méthodiquement dans certaines erreurs au cours de l'entretien, atteignant le stade de la *faute*, et la notation (éventuellement très basse) correspondante. Comme nous l'avons déjà relevé, certains candidats déversent un savoir *per se* intéressant, mais n'auront pas établi de réel contact avec le détail du texte. D'autres (heureusement assez rares) s'avèrent hélas globalement (ou totalement) impuissants à réformer une lecture du texte d'abord mal compris, dont pourtant l'examineur peut indiquer un passage précis, et relancent une interprétation littéralement *décalée*, oblitérant dans les faits de longues minutes de l'entretien.

Signalons d'ailleurs à propos du rôle de l'entretien dans l'économie d'ensemble de l'épreuve que, dans le cas général et à la différence peut-être de ce que l'on voit parfois annoncé à propos d'autres concours, l'évaluation ne saurait être distribuée entre une note-plancher initiale dont s'assurerait le candidat par sa prestation des quinze premières minutes, que viendrait ensuite agrémenter (et éventuellement relever) l'échange avec l'examineur; au contraire, l'exercice est un tout. Toutes proportions gardées, il arrive ainsi qu'une prestation initialement prometteuse en vienne à s'embourber, ou à révéler que des aperçus potentiellement singuliers (voire captivants sur le moment) ne reposaient pas sur une compréhension fondamentale du texte suffisamment convaincante.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Conclusion

Le niveau du concours demeurant cette année encore très bon, les candidats sont très largement parvenus à ne pas cumuler des défauts de différents ordres, ce qui les a collectivement conduits à une moyenne générale très solide. Les quelques prestations vraiment fragiles sont demeurées le fait de candidats qui ne s'étaient pas donnés tous les moyens de réussir, aussi diverses que soient les réalités recouvertes par cette expression (défaut de méthode, absence de remise en question personnelle, impréparation académique, excessive timidité ou circonspection pendant l'entretien, etc.). Mais, *bis repetita*, les notes les plus faibles s'expliquent toutes en dernier ressort par des difficultés persistantes face au texte, qui s'expriment de manières variées et plus ou moins innocentes, et dont le poids est hélas demeuré décisif à l'issue des vingt-cinq minutes de l'épreuve prise comme un tout.

À l'autre bout du spectre, les meilleures prestations ont donné comme les années précédentes le sentiment que « la relève était assurée », et que l'ESM de Saint-Cyr motive manifestement des candidats pourvus d'un bagage philosophique tout à fait conséquent (et même vivant), s'exprimant dans une langue d'une grande richesse conceptuelle, et solidement pourvus de capacités d'analyse particulièrement perspicaces.

Rappelons enfin ce fait capital qu'il s'agit ici d'un *concours* : aussi la notation (certes rigoureusement ancrée dans le niveau effectif de la prestation des candidats) a-t-elle pour fonction première de *classer* ces derniers, plutôt que de les *évaluer*.

Conseils aux candidats

Les conseils donnés aux candidats sont d'une grande simplicité, et (à l'instar de l'essentiel du présent rapport, qui se veut utilisable de façon autonome) demeurent inchangés d'une année sur l'autre:

- cultivez-vous, et dotez-vous d'un bagage philosophique personnel, varié, profond et approprié,
- ayez le respect, le soin et le souci des textes, des concepts, des problèmes et des arguments,
- veillez à conserver et développer vos capacités de réaction, d'écoute, de remise en question et de dialogue,
- prenez la véritable mesure du sens à donner à votre candidature, et nourrissez-en votre motivation et votre comportement.

Liste des œuvres à partir desquelles les textes à commenter ont été choisis

Aristote, *Traité de l'âme*
 Épicure, *Lettre à Hérodoté*
 Cicéron, *Traité des Lois*
 Épictète, *Entretiens*
 Saint Augustin, *La Cité de Dieu*
 Farabi, *De l'obtention du bonheur*
 Saint Bonaventure, *Itinéraire de l'esprit jusqu'en Dieu*
 Nicolas de Cues, *Compendium*
 René Descartes, *Correspondance avec Élisabeth de Bohême et Christine de Suède*
 Blaise Pascal, *Pensées*
 Nicolas Malebranche, *La recherche de la vérité*
 John Locke, *Lettre sur la tolérance*
 George Berkeley, *Trois dialogues entre Hylas et Philonous*
 David Hume, *Enquête sur l'entendement humain*
 Denis Diderot, *La suite d'un entretien entre M. D'Alembert et M. Diderot*
 J. G. Fichte, *Revendication de la liberté de penser*
 J. G. Fichte, *Doctrine de la science nova methodo*
 Auguste Comte, *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*
 Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*
 Arthur Schopenhauer, *Pensées se référant sous tout rapport d'une manière générale à l'intellect*
 Alexis de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*
 Friedrich Nietzsche, *Le Gai Savoir*
 Henri Bergson, *L'énergie spirituelle*
 Émile Durkheim & Marcel Mauss, « Note sur la notion de civilisation » (1913)
 Ludwig Wittgenstein, *Tractatus Logico-Philosophicus*
 Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*
 Bertrand Russell, *La méthode scientifique en philosophie: notre connaissance du monde extérieur*
 Edmund Husserl, *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*
 Hannah Arendt, « Compréhension et politique » (1954)
 Günther Anders, *L'obsolescence de l'homme*
 Karl Popper, *Des sources de la connaissance et de l'ignorance*
 Theodor W. Adorno, *Modèles critiques*
 Michel Foucault, « Usage des plaisirs et techniques de soi » (1983)
 Paul Ricœur, *Lectures 1: Autour du politique*
 Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*

3) Épreuve de commentaire en géographie

Coefficient 7

Explicitation de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 21 novembre 2022 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr

« L'épreuve consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents, choisi(s) soit en rapport avec le programme commun à tous les candidats au concours lettres et sciences humaines de l'ENS de Lyon, soit parce qu'il(s) correspond(ent) au niveau de culture générale géographique attendu des candidats ».

Extrait de l'Instruction n°1416 de la DRHAT du 14/04/2023

« Cette épreuve a pour objet d'évaluer les compétences, la maîtrise du raisonnement géographique et les connaissances du candidat.

À partir du commentaire de document(s) est évaluée son aptitude à présenter un exposé portant sur les grandes lignes qui se dégagent du ou des documents en les ordonnant selon un plan qu'il a choisi et présenté et dont il sait défendre l'enchaînement logique.

Une attention particulière est portée à l'adossement du raisonnement du candidat aux questions qui traversent la discipline : ainsi par exemple les débats sur la mondialisation et ses conséquences aux différentes échelles de l'espace et du temps, le développement durable et ses modalités ou les territoires, leurs acteurs, leurs enjeux et leurs conflits.

Plus généralement, la cohérence de l'ensemble des éléments présentés est replacée dans le cadre de la culture géographique du candidat et de son aptitude à saisir l'apport de cette discipline à l'intelligence des débats contemporains.

Un temps de préparation de trente minutes est accordé au candidat.

La durée de l'épreuve est de vingt-cinq minutes dont quinze minutes (+/-10 p.100) d'exposé et dix minutes d'entretien (+/-10 p.100) ».

Précisions complémentaires sur l'épreuve

L'épreuve de géographie porte sur le programme de géographie tronc commun de l'ENS-LSH de Lyon, à savoir, pour la session 2023, « Agriculture et Changements globaux ». L'examineur/concepteur de sujet s'appuie rigoureusement sur les extraits de l'arrêté et de l'instruction n°1416 ci-dessus mentionnés mais aussi sur la lettre de cadrage du jury de géographie du concours de l'ENS-LSH qui accompagne chaque année le programme publié. Cette lettre de cadrage nous permet d'avoir une vue d'ensemble des différents thèmes ou enjeux que le jury de l'ENS-Lyon attend que nous ayons préparés pour le concours. Dès lors, pour la conception des sujets, l'examineur/concepteur s'y réfère. Pour autant, comme le rappelle l'extrait de l'arrêté 5 janvier 2022, un certain « niveau de culture géographique [est] attendu des candidats », c'est-à-dire celui que l'on peut attendre après deux années en classes préparatoires littéraires. Le sujet peut comporter un (mais le jury évite normalement de le faire) ou plusieurs documents. Les documents proposés ne sont accompagnés d'aucun sujet problématisé : c'est au candidat qu'il appartient d'en dégager une problématique pertinente. En revanche, chaque sujet comporte un intitulé ou une consigne. Rappelons qu'un même sujet peut être donné à deux candidats de suite, ce qui facilite une meilleure évaluation des candidats les uns par rapport aux autres et permet à ceux qui ont su faire preuve d'une réflexion personnelle d'en tirer un réel avantage. Ne pas imposer un sujet problématisé en tête des documents ne contraint pas les candidats et leur permet de les aborder selon une problématique spécifique.

La durée de préparation est de 30 minutes, celle de l'épreuve proprement dite est d'environ 25 minutes, soit à peu près 15 minutes de commentaire et 10 minutes d'entretien.

Rapport de l'examineur :

Monsieur Nicolas SCHOENENWALD

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 94

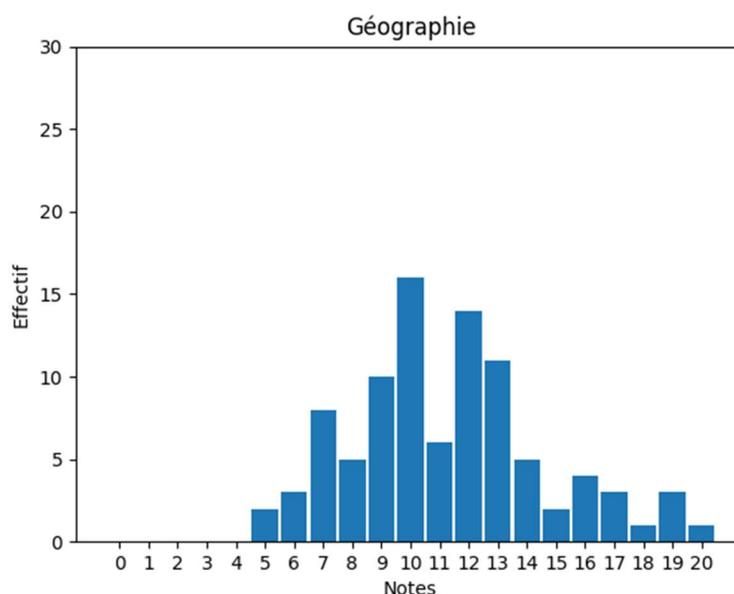
Note moyenne : 11,29/20

Écart-type : 3,33/20

Note médiane : 11/20

Premier quartile : 9/20

Troisième quartile : 13/20



Commentaires sur la session 2023

Programme de la session 2023

Pour la session 2023, le programme est celui fixé par l'ENS-Lyon. Le jury publie chaque année une lettre de cadrage, qui constitue une feuille de route pour les candidats, les préparateurs et les examinateurs. Pour la conception des sujets, ce document constitue un point de départ systématique. Cette année, le jury de l'ENS-Lyon insistait sur la définition et la diversité des types d'agriculture et de changements globaux, en demandant de les aborder dans leurs relations systémiques et selon une approche géographique et multiscalaire. Les sujets proposés reflétaient donc largement ces thématiques. Pour autant, si le programme change chaque année, au-delà des connaissances propres à celui-ci évidemment attendues, il s'agit toujours de mener une analyse géographique qui mobilise les notions et le vocabulaire précis de la discipline, mais aussi sa démarche qui doit être résolument spatiale et multiscalaire.

Sujets proposés

Les sujets se composent toujours d'un intitulé général et d'un corpus documentaire. Les corpus documentaires se composaient de 2 à 4 documents, 3 le plus souvent, mais le jury a veillé à ce que le temps nécessaire à l'analyse de l'ensemble soit équivalent. En effet, les documents sont plus ou moins riches d'informations et de références plus ou moins explicites. Les sujets sont toujours composés de documents de natures diverses et il peut s'agir de textes, de cartes, de documents statistiques, d'infographies, de photographies. Les documents peuvent se répondre ou montrer des aspects très différents voire contrastés du sujet qu'il s'agit de traiter. La diversité de nature des documents permet

d'évaluer les différentes compétences de l'analyse documentaire car ce ne sont pas les mêmes qui sont attendues et utiles face à tel ou tel type de document.

Bilan de la session 2023

94 candidats ont été entendus cette année. Dans l'ensemble, le niveau des prestations est satisfaisant, voire très satisfaisant, et témoigne du sérieux et de la qualité des préparations. Si la plupart des candidats ont montré qu'ils avaient des connaissances satisfaisantes sur le programme, beaucoup d'entre eux n'ont pas fait un véritable commentaire de documents. Dans les cas les plus dommageables, les documents étaient simplement présentés en introduction pour ensuite les ignorer presque totalement dans le développement. Pour éviter cela il faut bien avoir conscience que si le programme à l'oral est celui de l'écrit, l'exercice demandé n'est pas celui de l'écrit. Il ne s'agit pas de disserter sur l'intitulé du sujet mais bien de mener un commentaire de documents. On rappellera ce qui est écrit plus haut : le sujet donné au candidat comporte un intitulé et un ensemble de documents. L'intitulé est à prendre en compte, bien sûr, mais il est avant tout là pour aider les candidats à problématiser le corpus documentaire qui reste le cœur du sujet. Pour certains candidats, il a semblé que l'intitulé était compris comme un sujet de dissertation, accompagné de documents purement illustratifs de cet intitulé. Dans d'autres cas, les candidats semblaient convaincus de faire un commentaire de documents, y faisant sans cesse référence. Pourtant ce n'était pas un véritable commentaire qui était fait mais plutôt de la paraphrase ou bien l'utilisation des documents pour illustrer un propos général sur le sujet. Perdre de vue les attentes spécifiques du jury pour cette épreuve orale constitue un écueil extrêmement pénalisant puisque dans ce cas l'exercice demandé n'est pas fait. Néanmoins, un certain nombre d'exposés ont permis de mener un véritable commentaire de documents, au service d'une démonstration géographique logique et bien articulée, faisant la preuve que les attentes du jury et la méthodologie du commentaire de documents étaient connus et maîtrisés. Le plus souvent, lorsque le commentaire de documents était réussi, les réponses aux questions lors de l'entretien ont donné satisfaction. On précisera par ailleurs que la durée totale de l'épreuve étant de 25 minutes devant le jury dont 15 minutes maximum d'exposé, les candidats qui auraient fait un exposé de 10 minutes auraient eu un entretien de 15 minutes au lieu de 10. Toutefois, seule une poignée de candidats a fait moins de 15 minutes, ce qui montre que cette contrainte était maîtrisée, sans doute grâce à des entraînements bien menés.

Revenons sur les 4 grandes étapes de l'épreuve : introduction, développement, conclusion et entretien.

L'introduction : cette étape est au sens propre absolument fondamentale et permet à l'examineur d'évaluer la qualité de l'analyse du sujet et de son corpus documentaire, c'est-à-dire de la compréhension du sujet et de la rigueur intellectuelle avec laquelle celui-ci a été abordé. Une introduction pleinement satisfaisante comporte une **accroche** pertinente sur le sujet, suivie du lien explicite qui est fait avec le sujet donné, c'est-à-dire le corpus documentaire et son intitulé. Ce point était particulièrement maîtrisé par les candidats. Quasiment tous les candidats avaient une accroche, que ce fut une citation ou un fait objectif, très à propos en dépit de la grande variété de sujets qu'ils pouvaient avoir. Ce point est sans aucun doute la marque d'une préparation particulièrement efficace. Dans de rares cas, l'articulation de l'accroche et de l'annonce du sujet était maladroite ou peu convaincante. Il s'agit tout simplement, par une phrase, de dire que le corpus documentaire aborde cette même question. Puis vient le temps de la **présentation du corpus documentaire** et de son intitulé. Pour cela, il convient par exemple de dire « Notre corpus se compose de 3 documents, dont 2 documents iconographiques et 1 texte, et porte sur l'agriculture bretonne et les changements globaux ». Après avoir fait cela, il s'agit de définir les termes du sujet. Cette année, les candidats ont tous fait l'effort de définir les termes principaux du programme, « agriculture » et « changements globaux », qui bien souvent étaient explicitement dans l'intitulé du corpus qui leur était donné, comme dans l'exemple donné ci-dessus. En revanche la définition du cadre géographique du sujet n'a pas toujours été faite or ce point est indispensable. Il faut toujours situer l'espace étudié et en donner les caractéristiques géographiques humaines et physiques utiles à la compréhension des enjeux du sujet donné. Dans l'exemple donné ci-dessus, replacer la Bretagne dans l'espace français

et européen permet de définir le contexte humain et physique de la région qui viendra éclairer la compréhension des documents à commenter. En faisant cela, on parvient à soulever des termes implicites du sujet comme ici le « productivisme » ou encore la « spécialisation agricole », preuve d'une analyse suffisamment approfondie du sujet. Ensuite il s'agit de **présenter les documents** concrètement, en montrant en quoi ils permettent de traiter le sujet explicitement formulé dans l'intitulé du corpus. La présentation des documents doit être rigoureuse, on attend notamment des éléments sur la nature, le sujet, la date, la source, l'auteur, l'espace concerné voire même le ou les destinataires. Pour la nature, cinq grands types de documents sont possibles (texte, image, carte, graphique, tableau) mais on appréciera la précision. Pour un texte par exemple, c'est identifier le type de texte : extrait d'article de presse, d'article scientifique, de livre, de discours, etc. Pour une image, est-ce une photographie, une infographie, une caricature ? Et ainsi de suite pour chaque type de document. Le sujet du document c'est bien sûr ce sur quoi il porte mais c'est aussi dire très succinctement ce qu'il montre. Concernant la date, les candidats ne pensent pas toujours à la commenter or c'est parfois pertinent, notamment lorsque le document semble ancien ou que des documents de dates assez éloignées sont rassemblés dans le corpus. S'agissant de la source, un certain nombre de candidats ne sont pas parvenus à identifier correctement le type de source. Par ailleurs beaucoup ont voulu déterminer si le document était objectif ou subjectif, ce qui est pertinent mais seulement si cela est fait de manière convaincante et non artificielle. Dire qu'un document est subjectif *parce qu'émanant* d'une ONG ou au contraire objectif *parce qu'il est produit par* une source institutionnelle n'est pas toujours convaincant. Présenter rigoureusement les documents c'est donner les éléments essentiels sur les différents points listés précédemment mais cela ne veut pas dire faire une description quasi-exhaustive, document par document, de ce que chacun d'entre eux « montre » or c'est parfois ce que certains candidats ont fait. Non seulement cela n'a pas d'intérêt mais cela est très consommateur de temps, qui manquera immanquablement au commentaire lui-même. En revanche il est important de comprendre que la présentation des documents n'est pas une fin en soi mais bien le moyen de dégager les enjeux des documents à commenter, en regard de l'intitulé du sujet. En effet, beaucoup de candidats sont irréprochables quant à la liste des éléments de présentation attendus mais les ont donnés pour eux-mêmes, sans soulever les enjeux des documents. Dès lors, la **problématique** qui est donnée juste après la présentation des documents semble surgir de nulle part et peut donc paraître sans fondement. La problématique doit au contraire découler logiquement de ce qui précède, à savoir l'identification des enjeux du sujet et des documents, révélés par leur analyse. La définition et la contextualisation précises du sujet et des documents ont en effet pour objectif de permettre une problématisation pertinente. Enfin, rappelons que **la problématique doit faire état d'un raisonnement géographique, c'est-à-dire d'une approche spatiale du sujet et elle doit être centrée sur le corpus donné**. A titre d'exemple, un candidat dont le sujet était « la méthanisation agricole face aux changements globaux » avec 3 documents (une photographie aérienne d'une ferme d'élevage intensif avec son unité de méthanisation, un court texte de l'INRAE définissant la méthanisation agricole et un extrait illustré d'un article sur l'opposition à un projet de méthaniseur géant près de Nantes) a formulé la problématique suivante : « Dans quelle mesure l'agriculture est-elle responsable mais aussi victime des changements globaux ? ». Cette problématique correspond certes à un des aspects que le jury de l'ENS-Lyon nous demandait d'étudier cette année pour le programme dans son ensemble mais elle n'était pas pertinente pour ce sujet et la spatialisation du questionnement est totalement absente. Enfin, il ne faut pas oublier d'**annoncer le plan** qui sera suivi dans le développement, ce que certains candidats, certes très peu nombreux, ont omis. Nous avons remarqué cette année que de très nombreux candidats ont utilisé un plan identique : première partie « l'agriculture comme facteur des changements globaux », deuxième partie « l'agriculture victime des changements globaux », troisième partie « les solutions et/ou les problèmes de gouvernance ». Si ces points étaient en effet en toile de fond du programme de l'année, ils ne peuvent constituer une démarche d'analyse systématique de corpus documentaire et il convient au minimum d'adapter la démarche au sujet précis qui est donné. Cette façon de plaquer un plan préconçu a parfois conduit des candidats à faire une ou plusieurs parties de leur exposé sans aucun lien avec les documents de leur sujet.

Le développement : c'est dans le développement que le commentaire proprement dit des documents a lieu. Quelques candidats ont en effet commencé à commenter les documents dans l'introduction, ce qui montre une confusion entre présentation et commentaire des documents. Parmi les principaux écueils à éviter, on peut d'abord mentionner la paraphrase. Certains candidats ont certes fait référence aux documents tout du long de leur développement mais pour simplement répéter ce que le document disait ou montrait, sans mise en perspective et sans que soit explicitées les références implicites contenues dans les textes ou les documents iconographiques. Un autre écueil est celui du hors-sujet ou encore de la récitation déconnectée des documents. Mis à part ces cas dommageables, plus nombreux que l'an dernier, un certain nombre de candidats ont su mener un véritable commentaire, certes plus ou moins approfondi, mais allant au-delà de la paraphrase et montrant une capacité à confronter les documents à disposition. Pour un document statistique par exemple, un véritable commentaire consiste à faire parler les chiffres et pas simplement à les lire. Très concrètement il s'agit d'être capable d'identifier une évolution comme étant régulière, irrégulière, lente, exponentielle, etc., et de donner des ordres de grandeur (multiplié ou divisé par, tant de fois plus ou moins que, etc.) ou encore de faire des comparaisons (un rapport de 1 à, les 2/3 de, etc.). Enfin, pour les documents statistiques, que ce soit des graphiques, des tableaux ou des cartes, il convient d'être capable de savoir si ce sont des valeurs absolues ou relatives qui sont données et d'en tirer des conclusions. Cette année, nous pouvions avoir des statistiques sur la disponibilité en eau par habitant ou de la surface cultivable d'un pays par habitant. Pour être en mesure de faire un commentaire pertinent sur une telle donnée, il faut avoir des points de repère mondiaux et avoir une idée de la taille de la population de référence pour savoir si c'est beaucoup ou peu. Pour une photo ou un photomontage on attend une analyse des différents plans, de ce qui est mis en avant, des contrastes y compris de couleur qui peuvent être signifiants, en n'oubliant pas que le photographe ou l'auteur du photomontage entend faire passer un message. Quelques candidats ont accompagné leur démonstration d'une production graphique. C'est une très bonne initiative pourvu que cela apporte véritablement une plus-value à la démonstration. Reproduire un graphique appris par cœur n'a pas d'intérêt. En revanche, un schéma simple mais clair du fonctionnement systémique de la désertification des sols par exemple aurait pu valoriser la démonstration sans que cela soit trop consommateur de temps dans la préparation. Les meilleurs commentaires sont ceux qui dénotaient une parfaite compréhension du sujet et une capacité à exploiter les documents pour mener la démonstration. Mais ceci est toujours le fait de candidats qui ont une culture géographique solide, sur le programme de l'année bien sûr, mais plus généralement aussi. C'est la qualité essentielle qui permet de réussir l'épreuve car dans ce cas de figure, le candidat ou la candidate voit véritablement le sujet et les documents avec les yeux de la géographie. Le niveau des connaissances a le plus souvent été satisfaisant, même si certaines définitions des notions et concepts mobilisés ont posé problème. Avec le programme que nous avons cette année, il était par exemple très pénalisant de confondre agriculture intensive et extensive, de ne pas savoir définir précisément ce qu'est le sol ou l'environnement, de confondre productivité et rendement, etc. Rappelons que les définitions des termes employés doivent être parfaitement maîtrisées, faute de décrédibiliser la prestation quand on constate que derrière un concept précis ne se trouvent en réalité que de vagues approximations. L'entretien permet de le vérifier et, à commentaire égal, on peut ensuite mesurer un niveau de maîtrise très variable d'un(e) candidat(e) à l'autre. Il est primordial de maîtriser un ensemble de notions transversales de géographie, au-delà de celles plus spécifiques au programme de l'année, pour réussir l'exercice. A titre d'exemple, plusieurs candidats ont montré qu'ils ne maîtrisaient pas les notions de développement, d'aménagement, de paysage. Les candidats qui ont eu des sujets sur l'urbanisation et l'agriculture n'ont pas suffisamment mobilisé les notions de transition urbaine et de métropolisation. On peut s'étonner aussi qu'un candidat, sur un sujet comprenant un planisphère montrant les importations agricoles de la Chine, ne pense pas à mobiliser la notion de mondialisation. De la même manière, on attend que les repères spatiaux soient en place : un candidat a situé l'Indonésie en Chine puis finalement vers le Pakistan ! En outre, quelques repères historiques à différentes échelles sont attendus. Avec le programme de cette année, on mentionnera notamment la libéralisation des échanges depuis 1947, la révolution productiviste dans les pays développés, la révolution verte dans certains pays du Sud, la PAC européenne, l'ouverture chinoise depuis le début

des années 1980, le *Dust Bowl* américain des années 1930, les politiques volontaristes de développement agricole, etc.

La conclusion : le jury attend que le commentaire se termine par une conclusion concise en deux temps. Tout d'abord un bilan permettant de répondre à la problématique et résumant ce qui a été démontré en développement. Enfin, la conclusion s'achève par une ouverture qui permet de s'interroger sur les évolutions probables ou au contraire les incertitudes qui planent sur le sujet, en regard de ce qui a été démontré dans le commentaire ou en s'appuyant sur un élément factuel, inédit dans l'exposé mais très à propos pour valider le questionnement d'ouverture. Certains ont brillé par l'efficacité et la concision de leur conclusion. D'autres au contraire ont été pénalisés pour n'avoir pas fait d'ouverture ou bien pour avoir trop longuement répété ce qui avait déjà été dit dans le commentaire ou encore pour avoir poursuivi le commentaire des documents en conclusion.

L'entretien : il permet de revenir sur des points abordés par le ou la candidat(e) et qui méritent d'être approfondis ou éclaircis. Il a pu arriver que des candidats emploient un mot pour un autre et si l'entretien permet de voir qu'il s'agissait d'un lapsus et non d'une confusion, alors toute pénalité éventuelle est écartée. On citera un candidat qui a parlé de « financiarisation » de l'agriculture pour commenter une photographie montrant des machines agricoles alors qu'il pensait aux investissements en capitaux nécessaires pour ce type d'agriculture. Le jury invite aussi parfois le ou la candidat(e) à revenir précisément sur tel ou tel document si des éléments de commentaire importants n'ont pas été mentionnés dans le commentaire. Même si l'on peut souhaiter que de tels éléments ne soient pas oubliés, le jury a aussi conscience que le temps de préparation ne permet pas toujours de tout dire et dès lors, si le commentaire produit en réponse à la question posée est pertinent, cela se traduit toujours par une plus-value sur la note. Enfin, soulignons que l'entretien porte aussi sur les notions de géographie que le jury attend de voir définies simplement mais précisément. Les meilleures réponses à des questions sur les notions ou le vocabulaire précis de géographie (développement, richesse, puissance, métropolisation, mondialisation, agriculture intensive/extensive, transition urbaine, transition alimentaire, productivisme, agro-écologie, agroforesterie, environnement, aménagement...) comportaient non seulement une définition claire et précise, mais aussi une référence d'auteur sur le sujet, voire même faisaient le lien avec d'autres notions ou revenaient sur les documents pour les illustrer.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury a apprécié le sérieux des candidat(e)s et leur évident désir de bien faire. Ces derniers doivent savoir qu'ils seront évalués sur la qualité de leurs connaissances, sur le programme comme leur culture géographique que l'on peut attendre en fin de khâgne, mais aussi sur leur aptitude à bien les exploiter, c'est-à-dire de manière personnelle, réfléchi et démonstrative, et à établir une communication. Développer un sens critique envers les documents proposés, évaluer leur source sont des attitudes intellectuelles indispensables. Le jury est tout à fait conscient de la charge de travail que l'épreuve représente et de l'efficacité dont il faut faire preuve en trente minutes de préparation. C'est pourquoi le jury est tout à fait disposé à mettre des notes très hautes et jusqu'à la note maximale lorsque les prestations sont de grande qualité. Un certain nombre de prestations sont absolument remarquables tant elles satisfont aux attentes, beaucoup d'autres sont tout à fait satisfaisantes sans être aussi brillantes. Le jury recommande aux futurs candidats de s'entraîner à aller à l'essentiel lorsqu'ils analysent les documents pendant leur temps de préparation. Extraire les idées et les éléments principaux qui serviront de matériaux pour la construction du commentaire. Il ne faut surtout pas perdre de temps mais s'exercer à identifier les points clés et noter les mots-clés de géographie qui viennent en tête en lisant les documents afin de les mobiliser ensuite dans le commentaire. Dernier point, même si cela a déjà été dit plus haut, il faut regarder les documents en ayant à l'esprit la méthodologie du commentaire. Il s'agit de toujours **partir d'éléments prélevés** dans les documents **pour ensuite les commenter**, si au contraire on développe une idée dans un premier temps pour ensuite l'illustrer avec un élément pris dans le corpus, ce n'est pas du commentaire de document mais

une illustration du propos par les documents. **Cette différence peut sembler futile, elle est au contraire fondamentale.**

Par ailleurs, ce concours est destiné à recruter de futurs officiers. Il est donc indispensable que les candidats répondent aux attentes d'une telle fonction, en termes de savoir-faire mais aussi de savoir-être. Ils doivent en conséquence se montrer capables de synthétiser une question, d'en comprendre les grands enjeux et de les restituer par une communication adaptée. Un regard fuyant, un discours soporifique ou pontifiant sont forcément pénalisants, directement et indirectement. Le commandement passe aussi par un art de la parole publique et un sens du contact avec les personnes auxquelles on s'adresse. Il est évident que la correction, la précision et la rigueur du langage sont attendues de tous les candidats, *a fortiori* de ceux de la série littéraire. Si l'on doit adopter une expression claire et audible, il faut éviter une expression trop théâtrale en parlant exagérément fort, avec grandiloquence ou avec une intonation journalistique caricaturale. Ces cas de figure se sont présentés, mais de façon extrêmement minoritaire. De plus, même si cela a concerné très peu de candidats, rappelons que la maîtrise du temps de parole est un point très important. Un exposé qui s'arrête à la moitié du temps accordé ou qui est loin d'être fini lorsque le temps est écoulé ou bien encore qui est très déséquilibré au regard du temps accordé à chacune des étapes de l'exposé est sanctionné. Enfin, il ne faut pas négliger que passer un oral c'est aussi être en représentation donc la tenue, le maintien ne doivent pas être négligés.

L'an prochain le programme portera sur l'Union européenne avec l'intitulé suivant « L'Union européenne : puissance, territoires et sociétés ». C'est donc un programme de géographie régionale et qui demande de maîtriser une multitude de notions de géographie : région ; territoire ; territorialité ; espace géographique ; espace transnational ; aménagement ; environnement ; transition ; géopolitique ; intégration régionale ; puissance ; échelle locale, régionale, nationale, macro-régionale, mondiale ; réseaux ; flux ; espaces urbains ; espaces ruraux ; inégalités socio-spatiales ; centre ; périphérie ; etc. Il faudra bien évidemment maîtriser les étapes de la construction européenne et avoir une bonne connaissance du fonctionnement de cette organisation régionale originale puisqu'elle va bien au-delà de la coopération économique et du libre-échange, même si ce dernier point est très important aussi. On attendra que les différents domaines de compétence et les principales politiques menées par l'UE soient connus. Enfin il faudra envisager le fonctionnement et l'organisation spatiale interne de l'UE mais aussi ses relations avec les espaces extérieurs.

Exemples de sujets donnés cette année

- « La désertification au Sahel », sujet composé de 3 documents : un extrait d'un article de la *Revue de défense nationale*, une carte du projet de la « Grande muraille verte », un groupement de graphiques très simples sur l'évolution de la population, du bétail et des surfaces cultivées au Sahel.

- « L'artificialisation des terres agricoles en France », sujet composé de 3 documents : un extrait du site officiel vie-publique.fr sur l'artificialisation des sols en France, une carte de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2009 et 2019, une photographie avec court paratexte sur un front d'urbanisation en Île-de-France.

- « Elevage des rennes et changement climatique en Europe », sujet composé de 2 documents : une carte du peuplement sami et des zones d'élevage des rennes dans le grand nord européen, un extrait d'article de presse sur les conséquences du changement climatique pour l'alimentation des rennes.

- « Enjeux multiscalaires de la déforestation en Amazonie », sujet composé de 3 documents : un document constitué de deux cartes de scénarios différents quant à l'évolution future de la végétation en Amazonie, tirée d'une publication scientifique, un planisphère figurant les points de bascule du climat et leurs interactions, un court texte de Greenpeace dénonçant les importations européennes de soja.

- « Agriculture et changements globaux dans le bassin versant de la mer d’Aral », sujet composé de 3 documents : un extrait d’article du blog cultivoo.fr sur le développement agricole dans le bassin de la mer d’Aral, une photo montrant un bateau échoué sur le fond de la mer asséchée, une carte sur la ressource en eau et son utilisation dans le bassin de l’Aral, tirée d’un article écrit par le géographe Alain Cariou.

- « Urbanisation et terres agricoles en Egypte », sujet composé de 3 documents, tous issus des travaux de la géographe Charlotte Malterre-Barthes : un extrait d’article scientifique sur la concurrence territoriale entre espaces urbains et agricoles au Caire, 2 photos de ce même article, et un extrait du plan cadastral d’un quartier du Caire montrant l’évolution du parcellaire et du bâti de 1940 à 2017.

- « Aquaculture et destruction des mangroves », sujet composé de 3 documents : un extrait d’article de presse sur l’impact de la crevetticulture sur les mangroves en Indonésie, une photo aérienne d’une ferme crevetticole à Madagascar, une copie d’écran du site asc-aqua.org sur le label ASC avec un exemple australien.

4) Épreuve de commentaire en histoire

Coefficient 7

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve de commentaire-entretien en histoire consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents en rapport avec le programme annuel du tronc commun de la Banque d'épreuves littéraires (BEL).

Cette épreuve a pour objet d'évaluer les connaissances, les compétences et la maîtrise du raisonnement historique du candidat.

Le candidat dispose d'une demi-heure de préparation. L'oral dure 25 minutes, réparties de la façon suivante : 15 minutes de commentaire et 10 minutes d'entretien. L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement.

Rapport de l'examinatrice :

Madame Axelle GUILLAUSSEAU

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 94

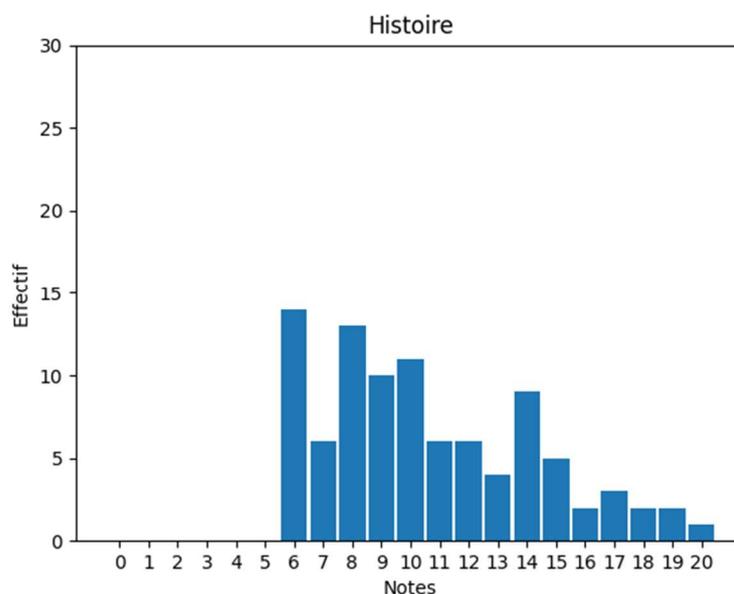
Note moyenne : 10,62/20

Écart-type : 3,66

Note médiane : 10/20

Premier quartile : 8/20

Troisième quartile : 14/20



Commentaires sur la session 2023

Nous avons entendu cette année 94 candidats dont les prestations, portant sur le programme « Mouvements protestataires et luttes populaires en France de 1831 à 1968 », ont été de niveaux fort variés. Les notes se sont échelonnées de 6/20 à 20/20, dénotant une très grande inégalité dans la maîtrise du programme comme de l'exercice. Les commentaires qui suivent visent à aider les futurs candidats dans leur préparation en leur rappelant les objectifs de l'épreuve et en leur indiquant dans quelles directions orienter leurs efforts.

Nous le rappelons chaque année, l'épreuve d'histoire du concours de l'ESM Saint-Cyr ne vise pas à recruter de futurs historiens : il ne s'agit donc pas d'une épreuve d'érudition. Il convient pour les candidats de maîtriser les principaux enjeux du programme et d'en dominer le vocabulaire. Etant donné l'ampleur chronologique du programme cette année, les sujets ont tous porté sur des jalons-clés de la période étudiée (la révolte des canuts en 1831, les révolutions de 1848, les Communes, la crise des inventaires, les mutineries, le Front populaire, 1968...) ou sur les principaux éléments du répertoire contestataire (grève, manifestation, barricade...) et, en regard, sur la doctrine de maintien de l'ordre mobilisée.

L'exercice consiste en un commentaire d'un ou deux documents (textes ou documents iconographiques), celui-ci pouvant être orienté par une consigne. Les documents doivent être étudiés pour eux-mêmes : ils ne doivent pas servir de prétexte à la récitation de fiches ou à la reprise de problématiques utilisées dans d'autres cadres. Les candidats doivent donc consacrer une partie importante de leur temps de préparation à la caractérisation de ces sources : il leur faut réfléchir méthodiquement à la nature, à l'auteur, au destinataire du ou des documents proposés, ces éléments devant ensuite être placés au cœur de la problématique puis du plan. Les candidats doivent donc connaître les sources classiques du thème étudié et être capables de se positionner face à elles en adoptant un regard et une démarche d'historien. Il leur fallait par exemple ici être capables de présenter les lignes éditoriales des principaux titres de presse (*Le Petit Parisien*, *L'Humanité*... la connaissance des titres de la presse ouvrière, tels *L'Echo de la fabrique* ou *L'Atelier*, étant ici attendue) et de réfléchir à la matérialité et à la portée de cartes postales, de chansons, d'affiches... Nous avons ainsi entendu des réflexions finement menées sur la réalisation et la réception d'affiches ou sur la « carte-postalisation » d'épisodes de notre programme. Il était également attendu que la trame chronologique de la période soit maîtrisée, non pas de façon exhaustive, mais du moins de façon fine en ce qui concernait les principaux jalons de la période (1848, le Front populaire...). Plusieurs candidats n'ont pu contextualiser le mouvement des Communes, replacer les vagues de grèves du Front populaire en perspective avec l'action du gouvernement Blum ou inscrire les mouvements de Résistance dans leur contexte, ce qui a fortement amoindri l'efficacité de leur analyse et a pu les amener à de graves contresens. En revanche, nous avons aussi entendu d'excellentes mises en contexte de mouvements protestataires sur les plans politique, économique et social qui éclairaient habilement les documents proposés. Rappelons enfin que les consignes accompagnant certains documents ne sont destinées qu'à orienter le candidat dans sa réflexion et ne peuvent tenir lieu de problématique voire de plan.

Dans le corps de l'exposé, le candidat doit s'appuyer systématiquement sur le(s) document(s) et le(s) commenter en s'appuyant sur ses connaissances, en évitant la paraphrase. Les citations ne sauraient en effet suffire : revendications (« les huit heures » ...) et slogans (« Libérez nos camarades », « Dix ans ça suffit » ...) devaient par exemple être explicités et non simplement cités. De même, dans le cas de documents iconographiques, il convient de mener une analyse attentive, d'étudier les différents éléments ainsi que la construction d'ensemble de la source, en portant une attention particulière à la visée poursuivie / au public visé. De ce point de vue, l'analyse de documents satiriques a pu poser problème à certains candidats qui ont peine à en percevoir le caractère orienté, mais nous tenons à souligner en regard que d'autres ont fait preuve d'une excellente maîtrise tant du programme que de l'exercice, contextualisant et analysant méthodiquement les documents proposés. Comme nous l'avions annoncé l'an passé dans le rapport, il était également nécessaire que les candidats connaissent les principaux acteurs, individuels ou collectifs, au cœur de ce programme : ne pas pouvoir présenter en quelques phrases Clemenceau ou la CGT, ne pas être capable de citer des figures de résistants, limitait là encore la finesse des exposés.

Se limitant le plus souvent à un résumé de l'exposé ou à une simple reprise du plan, les conclusions ont été largement escamotées, y compris dans d'excellentes prestations. Des élargissements et des mises en perspective sont attendus, les candidats pouvant, pour s'aider à ce moment de leur exposé, tenter de prendre du recul et de s'interroger sur le choix de la source qui leur a été proposée et sur son inscription dans le programme.

Les dix minutes d'entretien qui suivent sont un temps d'élargissement et de reprise. Cette épreuve n'étant pas une épreuve d'érudition, les questions posées ont avant tout vocation à permettre aux candidats de reprendre, d'affiner ou d'approfondir leur raisonnement. Certains ont fait montre dans ce cadre également de la qualité de leurs connaissances et de la finesse de leur réflexion, parvenant à mettre en perspective avec beaucoup de pertinence les mouvements protestataires sur le temps long du programme.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Dans l'ensemble, les candidats que nous avons entendus ont obéi sur le plan formel aux règles de l'épreuve : les exposés étaient structurés et, dans la plupart des cas, le temps de parole a été tenu (nous rappelons que, dans la salle, est présente une horloge). Précisons que, lors de cette épreuve, il n'est pas attendu des candidats qu'ils lisent le texte à voix haute. Il est arrivé que les documents ne soient pas placés au centre du propos : nous avons ainsi entendu des exposés construits suivant des plans chronologiques couvrant l'ensemble de la période et ne ciblant guère le(s) document(s) proposé(s) et leur(s) contexte(s). Soulignons par ailleurs qu'il est fondamental d'énoncer clairement et distinctement, en fin d'introduction, problématique et plan (lesquels ne peuvent être des décalques l'un de l'autre). Il convient pour cela de les avoir rédigés clairement au brouillon puis d'adapter, lors de l'épreuve, son débit de parole. Rappelons enfin que le futur (futur simple de l'indicatif ou futur proche) n'est pas un temps utilisé en histoire.

L'exercice nécessite de se préparer tout au long de l'année en se familiarisant avec des documents et en réalisant des fiches de façon judicieuse. L'an prochain, le programme de la BEL portera sur « Les mondialisations (1880 – milieu des années 1830). » Il sera donc important pour les candidats de maîtriser les circulations, les échanges et les flux (d'hommes et de femmes, de marchandises, de capitaux, d'informations...), de les inscrire dans l'espace en travaillant à partir de cartes, et de réaliser des chronologies et des fiches sur les acteurs-clés du programme (qu'ils soient individuels ou collectifs) pour pouvoir cerner le plus efficacement possible le ou les document(s) le jour de l'épreuve. Il leur faudra également faire des fiches tout au long de leur préparation sur les principales sources disponibles. Nous soulignons dès à présent qu'il sera impérativement attendu des candidats qu'ils dominent un certain nombre d'éléments du vocabulaire économique (étalon-or, croissance économique, krach boursier...).

Exemples de documents proposés

- *L'Echo de la Fabrique, Journal Industriel et Littéraire de Lyon*, 25 novembre 1832
- Affiche proclamant la Commune de Lyon, 23 mars 1871
- Carte postale réalisée à partir d'une gravure parue dans *Le Petit Parisien* suite à la fusillade du 1^{er} mai 1891 à Fourmies et extrait de la chanson composée par René Esse, *Les Fiancés du Nord. Romance* (1891).
- Rapport du procureur général de Nîmes au garde des Sceaux, le 22 août 1893, après la tuerie d'Aigues-Mortes
- Une de *L'Humanité*, 1^{er} mai 1907
- Deux cartes postales relatives au mouvement des vignerons du Languedoc de 1907
- Deux tracts manuscrits de mutins
- Deux articles publiés en une de *Le Populaire de Paris. Journal socialiste du soir*, 3 juin 1919
- Article publié en une de *Le Petit Parisien*, le 13 juin 1936
- Henri Deligny, « Syndicats et partis de gauche appuient les mineurs qui refusent la fermeture du puits n°3 », *Le Monde*, 8 octobre 1963
- Manifeste des 142. Texte voté par les occupants de la tour administrative de Nanterre le 22 mars 1968

5) Épreuve d'anglais

Coefficient 8

Explication de l'épreuve

Le support de l'épreuve remis au candidat peut être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio). S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est comprise entre 700 et 1 000 mots. S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 5 minutes. S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 2 minutes et 30 secondes. Dans tous les cas, le candidat doit, pendant 15 minutes :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique anglophone ;
- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document (10 minutes).

Rapport de l'examineur :

Monsieur Karim CHABANI

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 94

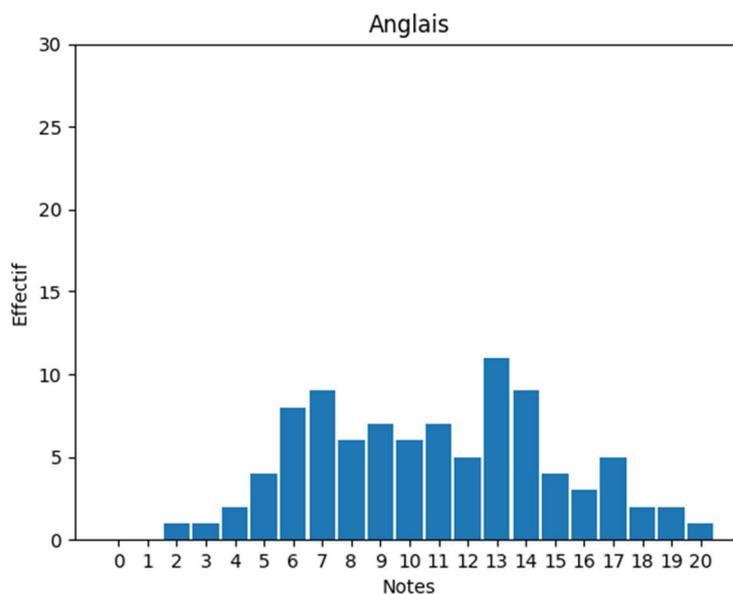
Note moyenne : 10,84/20

Écart-type : 4,13

Note médiane : 11/20

Premier quartile : 7/20

Troisième quartile : 14/20



Commentaires généraux sur la session 2023

Cette année, comme les précédentes, le jury a eu le plaisir d'entendre d'excellentes prestations. En revanche, certains candidats ont semblé ne pas avoir assimilé la méthode attendue et n'ont pu donc obtenir la note à laquelle leur niveau réel les destinait. Il en va de l'égalité de traitement entre les candidats et on ne saurait donc accepter, par exemple, qu'un candidat lise un long extrait du texte alors que ces camarades font l'effort d'utiliser ce temps à bon escient en cherchant à approfondir leur réflexion.

Nous rappellerons donc dans les lignes qui suivent les attentes de l'examineur ainsi que manquements qui ont été observés lors de la dernière session. La bonne connaissance de celles-ci et

donc la lecture du présent rapport atteste de la réelle motivation du candidat et du sérieux de sa préparation. Ces deux dernières qualités seront aussi perceptibles dans l'attitude et la tenue, correctes et discrètes, attendues chez tous les candidats.

Dans un premier temps, il convient d'introduire le document sans nécessairement en citer la source et la date si ces dernières ne sont pas judicieusement exploitées. La date de publication des documents soumis cette année s'étalait de juillet 2022 à mai 2023 : il va sans dire que, si les événements mentionnés dans ces sujets ont connu des développements après la publication de l'article qui s'y rapporte, il est plus que bienvenu d'en tenir compte dans le commentaire (par exemple, les déboires judiciaires de l'ancien président et récent candidat à la présidence, Donald Trump). On soulignera aussi que lorsqu'une note précise le statut de l'auteur (écrivain, universitaire spécialiste de sciences politiques ou titulaire d'un Prix Nobel), le candidat aurait du mérite à l'intégrer à sa réflexion.

Ensuite, le résumé du document a pour but de faire la preuve de la bonne compréhension du document. Ce dernier pouvant être de différente nature (texte, document sonore ou audio-visuel), une préparation spécifique à chacun de ces supports est nécessaire. En effet, les attentes ne sauraient être les mêmes : un document sonore (extrait de radio authentique et non un article lu) de 2 minutes 30 n'a pas la même densité qu'un article qui peut aller jusqu'à 1000 mots (même si, concrètement, les articles donnés ne dépassent que rarement 800 mots). Le jury n'attend donc pas la même exhaustivité : l'article doit permettre de vérifier les qualités de synthèse des candidats alors que le document sonore permet d'évaluer si ce dernier peut rendre la substance de l'intégralité des échanges entendus. En aucun cas, cela dit, il n'est question de reprendre les documents *verbatim* : un compte-rendu ne doit pas être émaillé de citations puisque **c'est la reformulation qui est appréciée à ce stade**. Celle-ci n'est pas un cumul stérile de synonymes mais la démonstration d'une certaine richesse dans la formulation. Le candidat doit aussi s'abstenir de rajouter des commentaires dont il serait l'auteur à ce stade (ce à quoi il se livrera dans la deuxième partie de son exposé) mais traduire fidèlement le contenu des documents. Cela n'interdit pas de fournir un plan à son compte-rendu de sorte à rendre plus maîtrisé son résumé, exercice par définition descriptif. En effet, les résumés qui se limitent à une liste de faits, ne prouvant pas que le document est bien compris, sont donc à bannir. Rappelons que les candidats sont libres dans leur utilisation des documents sonores et audiovisuels (ils peuvent en prendre connaissance plusieurs fois et en autant d'étapes qu'ils le souhaitent) mais que les limites du temps de préparation qui leur est imparti (30 minutes) doivent les encourager à rester prudents en réécoutes successives et stériles.

A la suite de ce compte-rendu, les candidats sont invités à formuler une transition claire qui annonce le passage à une seconde étape. **Il est judicieux d'y annoncer la problématique et le plan du commentaire**. Une problématisation n'est pas une simple reprise du titre du document à la forme interrogative. Rien n'oblige, d'ailleurs, à présenter une problématique sous forme interrogative. En revanche, si le candidat fait le choix de formuler une question directe ou indirecte, il est impératif d'en maîtriser les règles de construction.

Le commentaire (qui n'est pas une analyse formelle du document) laisse la place à la culture du candidat qui doit sélectionner dans ses connaissances pour mettre en perspective judicieusement le contenu civilisationnel du sujet fourni. Certains candidats ont donné l'impression de plaquer un commentaire, sans réflexion sur la spécificité du sujet donné. Ainsi de nombreux commentaires sur un article en lien avec le Grande-Bretagne ont donné lieu à des réflexions stéréotypées et peu éclairantes sur la monarchie. Celle-ci n'est certes pas absente de l'actualité britannique mais il faut se garder de commentaire trop proches des chroniques mondaines ou tout simplement sans rapport avec la question soulevée. *A minima*, on attend une clarification rhétorique qui justifie le bien-fondé d'une référence culturelle.

Il faut insister sur ce dernier point : il n'est pas question de reprendre les éléments du texte mais de faire état de connaissances précises. Or, celles-ci ont trop souvent été remplacées par des clichés (« l'Américain adore les armes à feu »), des exagérations (« les Afro-Américains représentent 45%

et les blancs 52% de la population américaine »), des confusions lourdes (« la cour suprême crée des lois car il n'y a pas de constitution aux Etats-Unis ») jusqu'à la plus totale incongruité (« le puritanisme est un genre littéraire qui s'apparente au *stream of consciousness*, né à la fin du XIXe siècle »). Il est évident qu'un certain nombre de ces erreurs tient sans doute à des maladroites de langue. Le candidat qui s'exprime dans une langue étrangère doit être particulièrement attentif à produire un discours clair qui ne trahit pas sa pensée. Il n'en reste pas moins que ce qui se conçoit clairement s'énonce (plus) aisément ; or, les commentaires et l'entretien ont révélé une ignorance parfois profonde des fondamentaux de la civilisation et de l'actualité.

Une épreuve hors-programme n'est pas une épreuve pour laquelle on fait l'économie de ses connaissances. A titre d'exemple, le fonctionnement de la Cour Suprême ou la situation nord-irlandaise sont encore extrêmement mal connues ; or, pour cette dernière, le 25^e anniversaire des accords du Vendredi-Saint, la visite du président Biden, les ramifications du processus du Brexit en ont fait l'objet de beaucoup d'articles au cours de l'année écoulée (et des précédentes). La connaissance d'une chronologie sommaire du siècle dernier est essentielle à la bonne compréhension de l'actualité. Que dire du candidat qui situe la création de l'Union Européenne à la fin du XIXe siècle ? Au-delà des connaissances, certains candidats semblent se méprendre sur la nature de l'épreuve : face à des questions qui ont donné lieu à des polémiques, il n'est pas question de prendre part à la polémique mais de l'expliquer. L'enjeu n'est pas de pas définir ce que serait la « bonne » option idéologique mais de montrer et démontrer les enjeux sociétaux et politiques impliqués. Par exemple, l'expression « Cancel culture » ne s'emploie pas à tort at à travers mais doit être analysée (qui l'emploie ? dans quel cadre ? à quelles fins ?).

En outre, il faut apporter IMPERATIVEMENT des éléments concrets pour étayer l'argumentation : certains candidats ont ainsi accusé divers groupes politiques de menacer la démocratie, la liberté de penser et les fondements de la société (allant jusqu'à annoncer une guerre civile imminente) sans être capable de fournir un seul exemple concret à l'appui de leur réflexion. Même si celle-ci est juste, elle s'effondre sans cette base. Il est essentiel, à l'heure où nous débattons tant des méfaits de la désinformation, de se fonder sur des faits pour construire une réflexion et non l'inverse ; trop de candidats semblent pâtir de ce défaut de méthode qui consiste à partir d'une pétition de principe et ne se préoccuper que tardivement et occasionnellement de mettre cette dernière à l'épreuve des faits. Ceci étant, même des éléments factuels doivent être interrogés. Si on prend l'exemple de la réécriture des romans de Roald Dahl, qui a fait couler beaucoup d'encre et qui semble avoir marqué les esprits de nombreux candidats, il faut être vigilant. Y a-t-il eu une pression de certains groupes ou du gouvernement sur les éditeurs ? Dès lors, le terme de « censure » est-il applicable ? Cette précision lexicale et notionnelle, cette attention portée aux courants idéologiques qui sous-tendent tel ou tel discours ne devraient pas être étrangères à des candidats ayant été étudié la littérature, l'histoire et la philosophie en même temps que la langue anglaise.

Commentaires particuliers sur la session 2023

Sur cette dernière, il convient toujours d'attirer l'attention avec force. Certains discours entendus ont été parfois très difficilement intelligibles en raison d'une syntaxe, d'une grammaire et/ou d'une prononciation défectueuses. En effet, les formes verbales, en général, et les déterminants et la marque du pluriel des noms y sont si souvent erronées qu'il est difficile d'y retrouver la structure des phrases. S'y ajoutent parfois la reprise d'une syntaxe française et une intonation de phrase monocorde qui crée l'impression d'une suite continue et incohérente de mots. La logique même de certaines phrases (où, à l'évidence, certains mots manquent parfois), voire de commentaires dans leur ensemble, a pu échapper au jury. Ces cas, naguère rares, se sont avérés plus nombreux que les années précédentes et ils se retrouvent dans les notes les plus basses du classement. En revanche, il faut répéter que les excellents candidats ne manquaient pas et que leurs prestations, entièrement satisfaisantes, n'étaient pas non plus parfaites. Il ne s'agit nullement de dénigrer leur mérite mais de souligner que **les notes élevées sont parfaitement accessibles**. Les futurs candidats trouveront, nous l'espérons, de quoi les obtenir dans les lignes qui précèdent.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Dans celles qui suivent, nous indiquons à nouveau les erreurs constatées le plus souvent, chose qui a connu peu d'évolutions, à une nuance près. Nous nous permettons donc d'insérer une remarque avant de procéder au relevé plus systématique des erreurs : nous avons observé une recrudescence des difficultés liées aux nombres en anglais. Outre les traditionnelles confusions entre 13 et 30, 14 et 40, etc., sont apparues en grand nombre des aberrations pour dire les dates et les années («*nineteen hundred two thousand twenty* » pour 1920 ; «*the ten January 23* »...) et les simples calculs ont posé problème (le 25^e anniversaire des accords du Vendredi Saint ayant été célébré cette année, ceux-ci ont été conclus en 1998 et non en 1992, comme certains ont pu le conclure ou, autre exemple, un autre candidat a affirmé : «*there were six victims and the shooter killed himself, so that makes ten* »). Nous comprenons très bien que la nervosité puisse causer ce genre d'absurdités, nous le signalons néanmoins avec sérieux parce que ces erreurs n'ont pas été anecdotiques et témoignent sans doute davantage d'un manque d'automatismes lexicaux que de réelles difficultés mathématiques.

Grammaire et lexique

- la syntaxe des phrases interrogatives est toujours l'objet d'erreurs nombreuses (un candidat sur deux, environ) : «*To what extent guns are a protection ?* », «*I will show to what extent is it possible to say...* » (interrogative indirecte) ;
- depuis : *since* et *for* sont confondus ; - le *present perfect* est rarement utilisé («*For a few months, President Macron is* » → *has been*) ;
- *the United States* est suivi d'un verbe au singulier et non au pluriel → *the United States is* ;
- il faut mettre un article défini (*the*) devant *United States*, *United Kingdom* et *European Union* ; en revanche, il ne faut pas mettre d'article défini devant *Ø Great Britain* ;
- la proposition infinitive reste l'objet d'erreurs : «*Trump wants that they leave* » → «*Trump wants them to leave* » ;
- le génitif n'est pas toujours prononcé : «*people Ø rights* » → «*people's rights* » ;
- l'expression des dates est très souvent fautive : «*it was published Ø the thirty one December* » : «*it was published on December the thirty-first* » / «*on the thirty-first of December* » ;
- les pronoms possessifs sont parfois confondus (où l'on perçoit souvent l'influence du français) : «*The President and its wife* », «*violence and her consequences* »... ;
- le participe passé est largement malmené : «*the right to be forget* », «*this even has been using in order to...* », «*to be understand* », etc. ;
- le sens des auxiliaires de modalité n'est pas toujours bien maîtrisé non plus que leur utilisation grammaticale : «*he can to do* », «*he should using* », «*he may means* » (erreurs très graves) ;
- la construction des groupes nominaux en N1's N2 est calquée sur le français : «*the Obama's behavior* » = «*the behaviour of the Obama* » → «*Ø Obama's behaviour* » ; «*another journalist's argument* » (pour «*un autre argument du journaliste* ») = «*the argument of another journalist* » → «*another argument of the journalist ('s)* » ; «*a Wolf's book* » = «*the book of Wolf* » → «*a book by Wolf* » ;
- *which* et *who* sont utilisés de manière interchangeable : «*a man which* », «*a policy who* », etc. ;
- les verbes irréguliers ont donné lieu à de multiples erreurs : «*he drawed* », «*he drived* », «*the policy leaded by Putin* », «*I have forgot* », «*I choosed* », etc. ;
- *before* et *after* doivent être suivis d'une forme -ing, et non d'un infinitif complet, comme toutes les prépositions ;
- *economical* (≈ «*qui permet de faire des économies* ») est presque systématiquement utilisé à la place de l'adjectif *economic*, au sens beaucoup plus générique ;

- *politic* est généralement utilisé à la place de *politics* (« he stopped doing politic », policy (« the foreign politic of the US »), *political* (« this is a major politic issue ») et *politician* (« he is a famous British politic »);
- les accords verbaux sont souvent incorrects, en particulier lors de l'entretien: « he have », « he do », « A few years ago, people think that it is possible to... »;
- l'expression de la quantité est très souvent problématique: confusion few / a few (« it was published Ø few months ago », (a) few / (a) little (« he has spent few time... »), much / many (« much things have been said », « many money », etc.);
- le prédicat d'existence (there is, there are) n'est pas toujours bien exprimé: « it exists », « if it had... »;
- attention à ne pas confondre *loss* (substantif) et *lost* (participe passé) : « the lost of unity » ; « traduire » se dit *translate* et non *traduce*, qui signifie « calomnier » ;
- les indéénombrables (*information, advice, news...*) donnent lieu à de multiples erreurs : (« these information(s) are » pour « this information is », « a useful advice » pour « a useful piece of advice » / « some useful advice », etc.) ;
- *media* est déjà un pluriel en anglais : « a medium » → « several media » : il ne faut donc pas dire « the medias » ;
- les expressions « on the one hand » / « on the other hand » sont souvent rendues de manière approximative (« for the first hand », etc.);
- certains candidats mettent des -s aux adjectifs, ce qui constitue une faute inqualifiable en anglais : « others countries », « different arguments », etc. ;
- ne pas confondre *people* dans le sens de « gens » et *people* dans le sens de « peuple », car l'usage grammatical diffère : « the American people is » = « le peuple américain est », « Ø American people are » = « Les Américains sont » ;
- « intéressant » se dit « interesting », et non « interessant » ; « un représentant » se dit « representative » et non « representant »
- on ne dit pas « I am agree » / « I am not agree » mais « I agree » / « I disagree »;
- on ne dit pas « the one of » / « the ones of » mais « that of » / « those of »;
- *like* et *as* sont confondus dans de nombreux cas : « countries as Britain », « he is seen like a hero », etc. ;
- le fonctionnement de *hundred / thousand / million / billion* est à revoir (« 17 billions of dollars » → « 17 billion Ø dollars »; « million Ø people admire him » « millions of people admire him »);
- *society* s'utilise généralement sans article défini: « the American society » → « Ø American society »;
- les prépositions de base et leur usage doivent être maîtrisés : « listen to » et pas « listen Ø », « different from » et pas « different as », « think of / about » et pas « think to », « 1984 by Orwell » et pas « 1984 from Orwell », « on TV » et pas « at TV ». Attention en particulier à bien utiliser la préposition « on » avec le verbe « comment » : de trop nombreux commentaires commencent ainsi par la même erreur (« To comment Ø the text », etc.) ; on ne dit pas « at the line 29 », mais « in, on ou Ø line 29 » ;
- *criticize* à la troisième personne du singulier est rarement bien conjugué : il faut bien dire « the journalist criticizes » (compter 4 syllabes) ;
- *the / Ø* donne lieu à beaucoup d'erreurs: « the life is hard nowadays », « the reality might be disappointing »... Il ne faut pas confondre le générique et le spécifique; - « responsibility » / « responsible of » → « responsibility » / « responsible for »;
- « it could remember us Obama » → « it could remind us of Obama » (« to remember sth »: se rappeler qqch);
- les comparaisons sont à revoir: on ne dit pas « the same than » mais « the same as », on ne dit pas « as big than » mais « as big as », on ne dit pas « bigger that » mais « bigger than »;
- « deceive » signifie « tromper » et non « décevoir » ;

- « he doesn't have to » ne signifie pas « il ne doit pas », mais « il n'est pas obligé de » ; pour exprimer le contraire de « have to », il ne faut pas utiliser « not have to » mais « must / ought not to, shouldn't... » ;
- *whose*, parfois utilisé suivi d'un *the* fautif, et intégré dans une structure qui constitue un calque syntaxique du français, ou remplacé par *which* avec la même syntaxe : « The Dorchester Collection whose the sultan is [the owner] » → « The Dorchester Collection whose owner is the sultan ») ; « a text which the main subject is » → « a text whose Ø main subject » / « a text the subject of which is », etc.) ;
- la différence entre *critic / criticize / criticism / critical* est à revoir ; « a dictatorship », « censure » → « a dictatorship », « censorship » ;
- « actual » ne signifie pas « actuel », mais « réel », « véritable » : « the actual crisis » → « the current crisis » ;
- « too much aggressive » → « too Ø aggressive » (too much + nom indéterminable).

Phonologie

Accents toniques mal placés.

'event → e'vent 'percent → per'cent 'develop (et ses dérivés) → de'velop to com'ment → to 'comment 'beginning → be'ginning 'consider → con'sider fo'cuses → 'focuses.

Consonnes mal réalisées

guilty, guarantee, guardian : ne se prononce pas /gw/, mais /g/.

answer : le w est muet.

should / would / could : le l est muet.

debt / doubt : le b est muet.

knowledge, psychology : souvent (mais pas toujours), lorsqu'un mot commence par deux consonnes, on n'en prononce pas la première ; c'est le cas ici, où le k et le p en gras sont muets.

also : le s se prononce /s/ et pas /z/.

who : attention, ce mot se prononce /hu:/ et non /wu:/.

enough : "gh" se prononce /f/ et non comme s'il équivalait à "through".

crisis : le premier se prononce /s/ et non /z/.

Voyelles souvent mal réalisées

author : n'est pas diphtongué et se prononce /ɔ:/.

now : se prononce /aʊ/ et non /əʊ/ (= « no ») ; *idem* pour *crown*.

great est diphtongué et se prononce /eɪ/, pas /i:/ (= *greet*).

biased : se prononce /'baɪəst/ et non /bjeɪzd/ ou autre prononciation fantaisiste.

says : si ce verbe est diphtongué à l'infinitif (/seɪ/, il ne l'est pas à la troisième personne du singulier au présent simple (/sez/).

idea : s'il n'est pas diphtongué (aɪ'diə), le mot change de sens → /aɪ'di:/ = ID = carte d'identité. *world, word, work* : le "o" se prononce /ɜ:/ ; prononcé /ɔ:/, il donne un autre mot (*walled, ward, walk...*).

pleasant : se prononce /e/ et non /i:/.

real : se prononce /ɪə / et non « à l'espagnole ».

movement : le "o" se prononce /u:/ et pas /ɒ/.

also : le "a" se prononce /ɔ:/.

women : au pluriel, les deux voyelles se prononcent /ɪ/.

country : n'est pas diphtongué, mais se prononce /ʌ/.

practise, imagine, determine, examine : le i se prononce /ɪ/ et non /aɪ/.

Britain : ai n'est pas diphtongué, mais se prononce /ə/, voire ne se prononce pas (/ˈbrɪt(ə)n/).

crisis : le se prononce /aɪ/ et non /i/.

those : le "o" ne se prononce pas /u:/, mais /əʊ/.

De manière générale, les terminaisons en -ed sont mal réalisées : leur prononciation (/ɪd/, /t/, /d/, mais en aucun cas /ed/) dépend de la consonne qui les précède.

Exemples de sujet donnés

When will the BBC get over its fear of the right-wing press?, THE NEW STATESMAN, 10 March 2023
High time for a realistic approach to drugs, THE TIMES, March 27 2023
Roald Dahl and the woke war is ridiculous – books are not sacred monuments, I, February 21, 2023
Should replacing Kamala Harris really be unthinkable?, THE BOSTON GLOBE, March 22, 2023
Ben Affleck and white liberals' discomfort with Black history THE BOSTON GLOBE, February 28, 2023
The legacy of the Troubles lingers. But this legislation won't work. THE WASHINGTON POST, December 18, 2022
Civic honor is in short supply in America THE NEW YORK TIMES, February 28, 2023
Think Sunak's anti-refugee stance is bad? Just wait till the climate crisis truly ravages poorer countries, THE GUARDIAN, Mon 6 Mar 2023
Trump 2024: could he win again?, The ECONOMIST, Nov 16, 2022
The real George Santos, Channel 4, 1 February 2023
Nan Goldin: The woman who took on Big Pharma, Channel 4, 21 February 2023
Shamima Begum: 'Decision was wrong' says former MI6 director, Sky News, Feb 22, 2023
Pentagon Leaks: What do the documents reveal?, Sky News, Apr 14, 2023
Nadhim Zahawi's life in politics, Sky News, Jan 29, 2023
Senate Democrats call for ethics hearing over Justice Thomas' alleged gifts, NBC News, Apr 19, 2023
As Florida county bans Holocaust book, actual neo-Nazis grow bold in U.S. MSNBC, Mar 14, 2023
Hakeem Jeffries nominated for Speaker of the House, NPR, January 4, 2023
Justice Department asks a federal court to unseal warrant used to search Mar-a-Lago, NPR, August 12, 2022
Trump's Loss, Murdoch's Fox News Faces Wrath, NPR, November 7, 2022
TikTok a threat to national security?, NPR, March 23, 2023
Losing GOP candidate arrested, NPR, January 17, 2023
Queen's death and the Commonwealth, NPR, September 16, 2022.

6) Épreuve de langue autre que l'anglais

Coefficient 6

6.1) Épreuves de langue vivante

Remarques générales valant pour l'épreuve de deuxième langue vivante

Les épreuves de première et deuxième langue vivante consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel), suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 2 minutes et 30 secondes.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

La durée totale de l'épreuve n'excède pas 25 minutes :

- le candidat dispose de 15 minutes pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique concernée. Le respect de cette consigne est important : si le candidat s'arrête nettement avant 15 minutes ou s'il déborde nettement cette durée, sa note s'en ressent ;
- cette présentation est suivie d'un entretien, dont la durée est de 10 minutes.

Répartition globale des notes

Nombre de candidats interrogés : 94

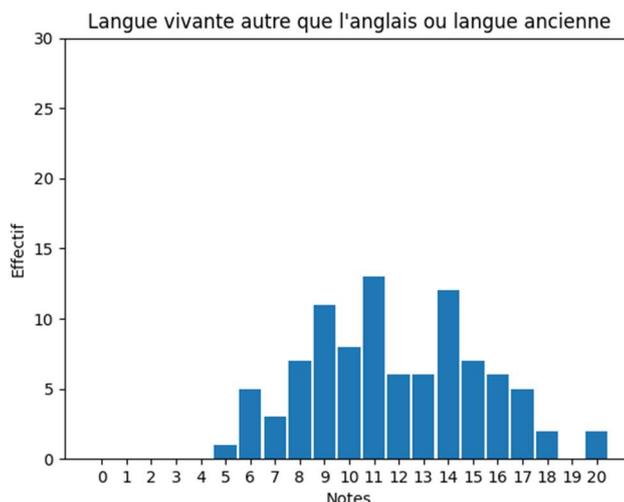
Note moyenne : 11,85/20

Écart-type : 3,83

Note médiane : 11/20

Premier quartile : 9/20

Troisième quartile : 14/20



6.1.1) Épreuve d'allemand

Rapport de l'examineur : Monsieur Rainer POHL

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 32	Note moyenne : 11,44/20
Écart-type : 3,73	Note médiane : 11/20
Premier quartile : 9/20	Troisième quartile : 14/20

Commentaires sur la session 2023

Pour l'épreuve orale d'allemand « langue obligatoire » (LV2), 32 candidats étaient inscrits, tous se sont présentés à l'épreuve (2021 : 29 / 2022 : 28).

Si le nombre de candidats a donc augmenté, les résultats sont en légère baisse, mais restent honorables. Presqu'un tiers des sujets avait un support audiovisuel (vidéos).

Plusieurs candidats ont finalement obtenu une note satisfaisante malgré leur fragilité dans la maîtrise grammaticale de l'allemand : ils ont su convaincre le jury par un exposé riche et clair, et par une volonté de dialoguer avec l'examineur. Dans certains cas, celui-ci a même dû interrompre une « disputation » tout à fait remarquable, le temps de l'épreuve étant écoulé.

Cette année, un élève-officier allemand en formation initiale en France faisait partie des candidats au concours d'entrée de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Ses résultats remarquables dans l'ensemble des matières devraient encourager d'autres jeunes soldats de la « Bundeswehr » à tenter leur chance et suivre leur formation initiale en France.

Les sujets sélectionnés ont reflété de nombreux aspects de l'actualité des pays de langue allemande en 2022-23. Ainsi, plusieurs documents ont évoqué la montée des tensions sociales en Allemagne et en France, la pratique de la grève d'avertissement dans plusieurs secteurs (métallurgie, services publics) ou encore les conventions sociales permettant de proposer aux salariés la semaine de quatre jours.

D'autres sujets présentaient le pays d'immigration (« Einwanderungsland») qu'est devenue l'Allemagne depuis les années soixante, pays qui peine aujourd'hui à trouver la main d'œuvre qualifiée sur le marché du travail. Un document traitait de la nouvelle loi sur la citoyenneté actant le passage au « droit du sol » en Allemagne et facilitant le choix de la double nationalité (« Doppel-Pass ») pour les candidats à la naturalisation. Un autre document présentait la vie quotidienne d'une mère de famille syrienne engagée dans la formation professionnelle en alternance, véritable passeport pour une intégration réussie dans le monde du travail.

Un sujet sur le retour du carnaval de rue à Cologne en 2023 après les années covid permettait d'évoquer les particularités culturelles de cette « 5^e saison » dans les régions rhénanes, tout en rappelant la participation active de la communauté juive avec son char acclamé par des milliers de spectateurs enthousiastes, reprenant ainsi une tradition brutalement interrompue par l'arrivée de Hitler au pouvoir.

Beaucoup de candidats s'étaient préparés avec sérieux à l'oral d'allemand. Le jury a ainsi été ravi d'entendre des résumés synthétiques et des commentaires structurés dans une langue assez fluide permettant le développement d'une réflexion personnelle nuancée.

On peut regretter que peu de candidats ont su profiter des connaissances de leurs cours de littérature (allemande) pour enrichir leur commentaire de références culturelles intéressantes. Parmi eux, un candidat a su établir un lien entre les efforts de reboisement de l'espace urbain avec le mythe de la Nature, refuge chez les romantiques face au tumulte du monde moderne.

Les candidats sont libres de choisir un passage du texte qu'ils souhaiteraient lire : c'est un choix et non une obligation. Toutefois, ce choix devrait être justifié. La lecture du début du texte sans autre explication est à éviter.

Assez peu de candidats pensent à expliquer le titre du document, un élément pourtant mis en exergue par l'auteur. Souvent, c'est une bonne entrée en matière qui permet au candidat de faire le lien avec plusieurs passages et d'identifier les arguments de l'auteur. A la fin du commentaire, revenir sur le titre du document peut s'avérer un choix élégant pour clore l'exposé.

Au cours de leur préparation, les étudiants s'entraînent régulièrement en colle au format de l'examen oral et à l'étude d'un document en temps limité. Toutefois, le jury constate qu'un certain nombre de résumés sont assez superficiels : plusieurs candidats passent à côté de notions et de passages importants. Il est indispensable de procéder à une lecture très attentive du texte, de ses énoncés principaux, voire de ses éléments rhétoriques. Une lecture trop hâtive est souvent source de malentendus et de contre-sens dans le commentaire. Le jury invite les candidats à se référer parfois directement au document, à en relever et commenter les notions clés (*«In Zeile 14-16 behauptet der Journalist, dass... » / « Diese Idee finden wir in Zeile 25, ich zitiere : ... »*). Toutefois, toute citation doit être contextualisée, expliquée.

Pour que l'examineur puisse comprendre et apprécier une prestation orale, il faut que la prononciation du candidat soit claire et agréable à entendre, que l'on perçoive le plaisir du candidat à s'exprimer dans une langue soignée. Dès lors que les désinences sont erronées ou absentes, si la syntaxe est malmenée, le lexique approximatif ou la prononciation déconcertante, c'est toute l'harmonie et le rythme de la langue qui en pâtissent. Et cela est arrivé à plusieurs candidats qui avaient, certes, des choses à dire, mais qui n'arrivaient pas à communiquer dans une langue adéquate, intelligible.

Les bonnes prestations orales ont été non seulement parfaitement compréhensibles et surtout agréables à entendre. Ces candidats ont su trouver une rhétorique et une gestuelle appropriées pour se montrer convaincants et capables de communiquer avec l'examineur. Il est vrai qu'une épreuve orale est un exercice rhétorique particulier où la personnalité du candidat et sa force de conviction sont des leviers non négligeables. Plusieurs candidats ont ainsi pu compenser une fragilité grammaticale par un discours convainquant dans son argumentaire.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

On peut rappeler aux futurs candidats à l'épreuve d'allemand l'intérêt de s'entraîner régulièrement à la compréhension de l'oral sur les sites de la presse quotidienne et hebdomadaire, des chaînes de l'audiovisuel public (ZDF, ARD, ARTE), et en particulier celui de « Deutsche Welle » (avec ses rubriques très utiles de la page « Deutsch aktuell »). Tout comme la lecture de la presse écrite, le visionnage ou l'écoute de reportages audiovisuels s'avère un moyen efficace non seulement pour suivre l'évolution des enjeux sociétaux, mais aussi pour entendre un allemand de qualité et se familiariser avec la prosodie de la langue allemande contemporaine.

Inutile de dresser ici une liste des erreurs observées lors des oraux de cette année, une telle liste ne vous permettrait pas forcément d'améliorer votre niveau de langue. Essayez plutôt de bien profiter des conseils prodigués par vos professeurs en cours et plus particulièrement par vos khôlleurs. Demandez-leur de vous indiquer les moyens d'améliorer votre prononciation et votre façon de

formuler, et vérifiez bien auprès d'eux si vous parvenez à progresser. Ils peuvent vous aider à vous débarrasser de certains tics de langage ou à éviter l'emploi répété des mêmes formules rhétoriques. Il va de soi que la prise de parole spontanée en cours est une pratique indispensable pour gagner en confiance et se sentir à l'aise dans une langue vivante.

Une révision de certains aspects de la grammaire tels que le jeu des déclinaisons ou la place du groupe verbal dans la phrase devrait faire partie de la préparation aux épreuves du concours. Une telle révision rassurera notamment les étudiants un peu plus faibles en allemand.

Les candidats disposent de 15 minutes pour exposer (résumer et commenter) sans que l'examineur n'intervienne. Une horloge leur permet de vérifier l'avancée du temps de l'épreuve. L'examineur demandera au candidat de terminer son exposé par une phrase de conclusion si le temps imparti est clairement dépassé, afin de conserver quelques minutes pour l'entretien.

Une maladresse observée chez plusieurs candidats : un commentaire déconnecté de la thématique du texte à expliquer. Ces candidats, probablement peu inspirés, ont préféré exposer des connaissances de cours, mais ont oublié de créer par une transition appropriée, un lien entre le résumé du document et le commentaire : le document à expliquer devient alors un simple « prétexte ».

Le défaut inverse, hélas fréquent, consiste à reprendre dans son commentaire les points déjà évoqués dans le résumé : il s'agit dans ce cas de paraphrases, voire de « redites ». Or, un commentaire se doit d'être « personnel » : au candidat d'apporter une réflexion personnelle, de faire intervenir ses connaissances dans plusieurs domaines pour approfondir la thématique, de choisir un aspect essentiel du document pour élargir le débat.

Pour une bonne épreuve orale, il s'agit de convaincre l'examineur d'abord par la qualité phonétique. Dans votre commentaire, la justesse de vos réflexions et une approche personnelle seront appréciées. Pensez à soigner votre conclusion : une dernière phrase bien formulée sert de passerelle à l'échange avec l'examineur.

Dans cet échange, votre personnalité comptera pour beaucoup : n'ayez pas peur de défendre vos convictions bien argumentées pour ouvrir sur une véritable discussion.

Exemples de documents proposés

Si certains articles de presse ont été raccourcis pour respecter la limite réglementaire, aucun n'a été retravaillé, afin de garder l'authenticité de la langue du document. Les aides lexicales ont été peu nombreuses et réservées à des notions techniques ou rares.

Voici un choix de documents proposés aux candidats en langue vivante 2 :

6 sujets TEXTE :

- “Verwaltung lernen, Familie leben”, von Inès Plume und Fabian Siegel, Erstes Deutsches Fernsehen 14.3.2023
- “Die Streiks und das heiÙe Frühjahr”, von Ralph Bollmann, Frankfurter Allgemeine Zeitung 26.03.2023
- “Wenn der 42auchi m Unterricht knurrt”, von Steffi Moritz-Möller, Zweites Deutsches Fernsehen 12.04.2023
- “Rosenmontagsumzüge – Der Karneval ist zurück auf der Straße”, von Philipp Jedicke, Deutsche Welle 20.02.2023
- “Eine Klimaanlage fürs Viertel”, von Niklas Schenck, Erstes Deutsches Fernsehen 28.03.2023

Sujets vidéo:

- „4-Tage-Woche gegen Fachkräftemangel“, Inken Klinge, Zweites Deutsches Fernsehen 31.1.2023
- „Wie Palliativpflegerinnen Menschen auf ihrem letzten Weg begleiten“, Lucretia Gather, Zweites Deutsches Fernsehen 22.3.2023.

6.1.2) Épreuve d'espagnol

Rapport de l'examinateur :

Monsieur Benoît DEFOIX

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 44

Note moyenne : 11,5/20

Écart-type : 3,17

Note médiane : 11/20

Premier quartile : 9/20

Troisième quartile : 14/20

Commentaires sur la session 2023

Dans l'ensemble, cette session a donné lieu à de bonnes interventions, tant du point de vue de la forme (expression en espagnol) que du fond (méthodologie et connaissances civilisationnelles).

De nombreux candidats manifestent de vastes connaissances au sujet du monde hispanophone, exposées dans une langue riche et nuancée. Les commentaires sont souvent opportuns, et rares sont ceux et celles qui récitent des fiches mémorisées, sans lien avec la problématique posée par le document proposé.

A quelques exceptions près, la méthodologie (rappelée de façon détaillée dans les rapports antérieurs) est plutôt maîtrisée : Introduction (contextualisation/problématique et structure de l'article) / Synthèse de l'article / Commentaire avec annonce du plan / Conclusion / Entretien.

Les articles proposés, comme tous les ans, sont le reflet de l'actualité des pays hispanophones : situation politique en Colombie, au Venezuela, mariages forcés, destruction et préservation de l'environnement, jugement de Cristina Kirchner, le bitcoin au Salvador, etc.

Commentaires particuliers

Rappelons que contextualiser le sujet dès l'introduction est une bonne entrée en matière. En revanche, la synthèse ne consiste pas en un simple copier-coller de phrases tirées du texte ou en une lecture partielle de l'article. Elle est un exercice à part entière et ne doit surtout pas être négligée ; à ce sujet, une annonce de plan avant d'aborder la synthèse ainsi qu'une problématique est la meilleure façon d'aborder cette étape.

En ce qui concerne le commentaire, il ne doit pas se limiter à reprendre les idées du texte. Il doit partir de l'article proposé, certes, mais il est nécessaire de prendre rapidement de la hauteur afin de dégager des enjeux / des perspectives plus larges.

Enfin, l'expression en espagnol doit être correcte, soignée et nuancée. Rappelons que -idéalement- la langue ne doit pas constituer un obstacle à l'expression de ses idées. Pourtant, encore trop de candidats continuent de négliger l'aspect linguistique de l'épreuve : fautes d'accord masculin / féminin ou singulier / pluriel. Un certain vocabulaire est à dominer: *una crisis; una medida; igualdad/desigualdad; Europa/europea; población; párrafo; gobierno/gubernamental; las cifras; un problema; un aumento; cultivo/cultura; la pobreza; la población...* De plus, la maîtrise des conjugaisons (pour se référer à des actions passées, révolues, le passé simple espagnol) est une condition *sine qua non*, ainsi que la juste lecture des chiffres et des abréviations.

La rigueur linguistique doit être observée durant toute l'épreuve. Certains candidats baissent la garde durant l'entretien; or, comme la part d'improvisation est plus importante, il est impératif de redoubler d'attention à cet égard.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les candidats doivent s'entraîner régulièrement à synthétiser un article et à présenter un commentaire toujours en lien avec le sujet du document. Comme il s'agit d'une épreuve orale, il est nécessaire de savoir s'exprimer sans lire ses notes en continu. Enfin, et surtout, rappelons que les connaissances sur

la situation contemporaine des pays hispanophones est un travail de longue haleine qui nécessite une étude régulière et approfondie. Il est impératif d'apprendre à répondre à une question en développant: la réponse permet souvent de corriger, de préciser ou de développer une idée. Répondre brièvement est loin de constituer la meilleure stratégie.

Articles proposés :

<https://elpais.com/america-colombia/2022-09-22/gustavo-petro-anuncia-propuesta-de-cese-multilateral-del-fuego-en-colombia.html>
<https://elpais.com/america-colombia/2022-09-19/petro-trae-a-nueva-york-su-guerra-contra-la-lucha-antidrogas.html>

Bettina Muscheidt: Daniel Ortega ultima la expulsión de la embajadora de la Unión Europea en Nicaragua | Internacional | EL PAÍS (elpais.com)

Bronx Distrito Creativo: El Bronx de Bogotá: de república del crimen a barrio del arte | EL PAÍS Semanal | EL PAÍS (elpais.com)

Más de 400.000 niñas y adolescentes de entre 10 y 19 años se casaron en Colombia en 2020 | América Futura | EL PAÍS América (elpais.com)

Tras dos años de obstáculos, Colombia aprueba ratificar Acuerdo de Escazú | América Futura | EL PAÍS América (elpais.com)

Colombia rompe sus récords de cultivos de coca y de producción de cocaína | EL PAÍS América Colombia (elpais.com)

Las tensiones diplomáticas entre Colombia y Nicaragua mantienen en el limbo la principal Reserva de Biosfera del Caribe | EL PAÍS América Colombia (elpais.com)

México libera las importaciones de maíz, harinas y carnes para atajar la inflación | EL PAÍS México (elpais.com)

Los migrantes venezolanos en Necoclí ponen su vida en manos de Biden | EL PAÍS América Colombia (elpais.com)

Cristina Kirchner pronunciará sus “últimas palabras” en un juicio por presunta corrupción | EL PAÍS Argentina (elpais.com)

La caída del bitcoin representa un ‘golpe mortal’ para El Salvador | Internacional | EL PAÍS (elpais.com)

Una salida a las violencias que acumulan las mujeres migrantes | Planeta Futuro | EL PAÍS (elpais.com)

Ciudad de México marcha a favor de López Obrador: “Son cuatro años de logros para los mexicanos pobres” | EL PAÍS México (elpais.com)

Asesinado el periodista Pedro Pablo Kumul, el decimoséptimo crimen contra la prensa en México este año | EL PAÍS México (elpais.com)

Daniel Ortega celebra unas elecciones municipales farsa que consolidarán su poder absoluto en Nicaragua | Internacional | EL PAÍS (elpais.com)

El incesante asesinato de líderes sociales persigue al Gobierno de Petro | EL PAÍS América Colombia (elpais.com)

“Si no sufrimos no somos argentinos”: un país entre la euforia del triunfo y el vértigo de una derrota | Mundial Qatar 2022 | EL PAÍS (elpais.com)

El Gobierno argentino arremete contra el Poder Judicial tras la condena por corrupción a Kirchner | EL PAÍS Argentina (elpais.com)

Gobierno Pedro Castillo: El desplome de Perú | Opinión | EL PAÍS (elpais.com)

La oposición venezolana lucha por salir del caos y prepara sus primarias para dentro de seis meses | Internacional | EL PAÍS (elpais.com)

La papa: el alimento de la canasta básica colombiana que se ha vuelto un lujo | EL PAÍS América Colombia (elpais.com)

Coca y sangre: la represión oculta del Ejército colombiano | EL PAÍS América Colombia (elpais.com)

6.1.3) Épreuve d'italien

Rapport de l'examinateur : Madame Sandra MILLOT

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 3	Note moyenne : 15/20
Écart-type : 3,61	Note médiane : 16/20
Premier quartile : 13,5/20	Troisième quartile : 17/20

Commentaires sur la session 2023

Cette année, trois candidats ont présenté l'italien à l'oral.

Le niveau de langue des candidats était de bonne qualité pour deux d'entre eux, proche du bilinguisme. La plupart se sont donc exprimé avec une grande aisance, à l'exception de l'un d'entre eux qui a cumulé les fautes lexicales, grammaticales et phonétiques, donnant une impression d'improvisation linguistique.

Dans l'ensemble, les textes ont été bien compris, bien présentés et bien analysés, même si la qualité des connaissances sur la culture et l'actualité italiennes était parfois lacunaire et hétérogène. En effet, une certaine disparité a été constatée entre les candidats. Certains connaissaient assez bien la culture italienne et l'actualité la plus récente. D'autres manquaient de connaissances générales sur l'Italie. Il est indispensable que les candidats soient capables d'approfondir certains sujets de civilisation ou de la littérature italienne classique ou actuels (l'actualité politique, liée notamment à la mort de Silvio Berlusconi, les nouveaux accords du Quirinale entre la France et l'Italie, la question des migrants, le fascisme, l'effervescence de l'actualité littéraire, etc...). L'interaction avec le jury a donc souvent permis de développer l'argumentation de certaines réponses et de les enrichir, ce qui est positif. En effet, les candidats ont pu apporter des précisions sur les sujets abordés et/ou sur leur réflexion personnelle.

Les textes suivants ont été proposés :

- « La rivalità? È un cliché. Cibo e imprese, Parigi ci adora », Stefano Montefiori, *Il Corriere della Sera*, 10 aprile 2022
- « Leggere Dante sui social network », Pablo Maurette, *La Repubblica*, 2 agosto 2022.
- « Giorgia Meloni e le ombre del Ventennio », Ezio Mauro, *La Repubblica*, 22 agosto 2022.

Concernant la structure de l'épreuve, dans l'ensemble les candidats qui ont le mieux réussi ont assez bien maîtrisé le temps imparti : le commentaire a duré 15 à 20 mn et a pu être suivi d'un échange de 10 à 15 mn avec le jury. Pour la plupart, la présentation du commentaire proposait, en première partie, une synthèse des grandes idées principales du texte et en deuxième partie, une réflexion élargie sur le sujet d'actualité proposé.

L'un des candidats a eu des difficultés à maîtriser le temps imparti : le commentaire était résolument trop court et les réponses aux questions trop imprécises.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury conseille aux candidats de s'exercer en grammaire régulièrement et d'apprendre le vocabulaire systématiquement au cours de leur préparation, en utilisant un manuel de grammaire et de vocabulaire journalistique, en lisant régulièrement les journaux, en visionnant films et documentaires en version originale, en écoutant la radio et des podcasts en italien.

Afin de parfaire ses connaissances sur l'histoire et l'actualité italiennes, le candidat doit s'appuyer sur un manuel récapitulatif de civilisation italienne et enrichir cette trame par une lecture régulière

d'articles de presse dans les grands quotidiens ou hebdomadaires nationaux (La Repubblica, Il Corriere della Sera, La Stampa, Il Sole 24 Ore, Il Fatto Quotidiano, L'Espresso...) En complément, il est utile de suivre l'actualité de l'Italie dans la presse française.

Enfin s'agissant du concours littéraire, il est vivement conseillé de lire régulièrement des ouvrages en version originale ou bilingue classiques (Dante, Arioste, Goldoni, Pirandello, Primo Levi, Moravia etc.) ou contemporains (Erri De Luca, Alessandro Baricco, Stefano Benni, Michela Murgia, etc...). Ces lectures permettront aux futurs candidats de proposer non seulement une richesse lexicale et syntaxique appréciable mais aussi une finesse d'analyse indispensable.

6.1.4) Épreuve de russe

Rapport de l'examineur :

Madame Marie ALLIOT-ERASTOV

Le faible nombre de candidats interrogés (1) ne permet pas de publier d'éléments statistiques significatifs en ce qui concerne les notes attribuées.

Commentaires sur la session 2023

Un seul candidat a été interrogé au concours littéraire en langue vivante russe. Le texte publié sur le site internet Газета.ру (Gazeta.ru) le 2 août 2022, abordait le sujet de la propagande dans le système scolaire russe. En effet, l'éducation idéologique, par le biais des structures patriotiques et organisations de jeunesse telles que « Armée des jeunes » ou le Mouvement des écoliers russes, apparaît aujourd'hui comme l'unique moyen trouvé par le Kremlin pour s'assurer la loyauté de la jeune génération face à « l'opération spéciale » en Ukraine, devenue impopulaire auprès des jeunes.

Par ailleurs, les écoles des régions occupées du Donbass, de Kherson et Zaporojie ont été incluses dans le programme scolaire établi par le Ministère de l'éducation russe. Les livres d'histoire publiés par le Ministère de l'éducation ukrainien ont été remplacés car jugés trop « agressifs à l'égard de la Fédération de Russie ».

Légèrement remanié et d'un niveau linguistique accessible, le texte de 560 mots a bien été compris par le candidat qui a su présenter un exposé structuré et intéressant. La langue de l'exposé est grammaticalement correcte et suffisamment riche sur le plan lexical. Dans la partie de l'entretien, le candidat a réussi à démontrer sa connaissance du conflit actuel, ce qui lui a permis d'échanger en interaction avec le jury.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Pour bien comprendre le texte proposé, il était important de connaître non seulement l'actualité de la Fédération de Russie mais également l'histoire de l'Union Soviétique. Pour pouvoir rendre compte avec rigueur et justesse d'un document textuel et produire un commentaire adapté, il convient de comprendre les mots clés et de relever les détails significatifs du document.

Le jury recommande aux futurs candidats de se tenir au courant des actualités politiques, culturelles et sociales et de travailler les stratégies de compréhension afin de saisir le sens global d'un document pour en dégager la problématique.

Pour finir, la lecture fluide d'un extrait de texte en cyrilliques nécessite un entraînement régulier. Une attention particulière doit être apportée à la lecture très délicate des chiffres et des dates et qui continue à constituer une difficulté.

6.1.5) Épreuve de latin - grec

Rapport de l'examinatrice : Madame Anne FILLON

Préambule

De nombreux éléments ci-dessous sont repris du rapport de l'année précédente puisqu'ils restent valables pour l'épreuve de cette année. Il est manifeste que plusieurs candidat(e)s ont su tenir compte des conseils qu'il contenait et fournir ainsi une meilleure prestation: on ne saurait trop encourager les autres à poursuivre dans cette voie.

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve consiste, après une préparation de 30 minutes, en une traduction d'un court extrait du texte et un commentaire de l'ensemble du texte accompagné d'une traduction française, à l'exception, bien entendu, du passage à traduire. Le choix des textes n'est pas fixé par un programme ; à titre indicatif, voici quelques auteurs proposés cette année : Pline le Jeune, Cicéron, Sénèque, Suétone, Tacite pour le latin, Xénophon et Démosthène en grec. Les extraits choisis sont significatifs et se prêtent facilement au commentaire, qu'il s'agisse de l'éloquence de Démosthène ou du stoïcisme de Sénèque. L'épreuve dure 25 minutes : 15 minutes d'exposé pendant lequel la candidate ou le candidat s'exprime sans être interrompu(e), puis 10 minutes d'entretien avec le jury. Rappelons que la traduction doit être précédée d'une brève introduction et d'une lecture à voix haute de l'extrait du texte latin ou grec objet de la traduction. Par ailleurs, celle-ci doit être présentée par groupes de mots significatifs, avec lecture préalable de ces groupes en latin ou en grec. Rappelons aussi que l'entretien vise à compléter l'exposé et, bien souvent, à rectifier des erreurs de traduction —voire, parfois, de lecture de la partie traduite— qui peuvent être dues à la brièveté du temps de préparation.

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 14	Note moyenne : 13/20
Écart-type : 3,23	Note médiane : 13/20
Premier quartile : 10/20	Troisième quartile : 15,75/20

Commentaires sur la session 2023

Cette année, 14 candidat(e)s ont choisi une langue ancienne en deuxième langue, 2 hellénistes et 12 latinistes (c'est moins que l'année précédente, mais les candidat(e)s à l'option ont été plus nombreux, dans les mêmes proportions), et obtiennent des notes qui s'échelonnent de 08/20 à 17/20, cette note ayant pu être attribuée trois fois. Ces résultats sont moins hétérogènes que l'an dernier, et dans l'ensemble, les prestations ont été satisfaisantes. Les candidat(e)s ont souvent eu des difficultés à proposer une traduction précise de la totalité du passage à traduire, mais l'entretien a toujours permis de remonter largement la note grâce aux réponses précises concernant la langue et aux rectifications souvent rapides et justes. Le commentaire a souvent montré une capacité à prendre rapidement connaissance d'un texte et à en expliciter brièvement les éléments historiques et culturels.

Conseils aux futurs candidats

Nous souhaitons encourager les candidat(e)s à continuer de consolider leurs connaissances en morphologie et en syntaxe comme la plupart l'ont fait cette année, mais surtout, à travailler tout particulièrement l'apprentissage du lexique tout au long des deux années préparatoires: les trente minutes allouées à la préparation de l'épreuve ne permettent pas une recherche systématique dans le dictionnaire. La maîtrise d'un vocabulaire de base est nécessaire pour comprendre rapidement

l'essentiel de l'extrait à traduire et pour permettre de se concentrer sur la construction des phrases. On rappellera ici que, souvent, le sens d'un terme peut être approché par son analyse (si l'on sépare le préverbe du radical par exemple) ou, tout simplement par un rapprochement très simple avec le français: à de nombreuses reprises des candidat(e)s ont pu ainsi continuer leur traduction pendant l'entretien alors même qu'ils ou elles annonçaient ne pas savoir le vocabulaire! D'autre part, de très nombreux termes très fréquents ne sont pas connus: ἴστε, ὅσα, βελτίω, λαμβάνω, par exemple, pour le grec, ou, en latin, cum, quod, quidam, fero, eo. Tout particulièrement il convient d'insister sur la difficulté que les candidat(e)s éprouvent à identifier les conjonctions ou les pronoms: un apprentissage systématique est indispensable. De même, il serait profitable de noter, au cours de ses lectures, les confusions de termes, très nombreuses (et parfois dues à une lecture erronée): patior et pateo, mors et mos, arte (adverbe ou nom), ferre et fere, εἷς et εἰς, ἕκαστος et ἐκεῖνος, etc. En latin, il est important de prendre le temps d'analyser les formes avant de se plonger dans le dictionnaire, au risque de ne pas trouver le terme cherché: ainsi, par exemple, ouvrir le Gaffiot à la page probable d'un éventuel *exsul ne permettra pas de trouver le sens d'exsulum. Pour le grec, on ne saurait trop conseiller de se pencher avec attention sur les formes verbales. Enfin, nous ajouterons que les candidat(e)s dont les prestations ont été les moins réussies ont systématiquement révélé au cours de l'entretien un manque de méthode dans la manière d'aborder les phrases: il convient de chercher d'abord à traduire le noyau de la phrase, sujet, verbe, complément essentiel, articulations principales et non de tâtonner mot par mot sans dégager la moindre structure.

Pour des conseils de lecture, dans le domaine de la littérature, de l'histoire et des realia, le jury invite les candidat(e)s à se reporter au rapport concernant l'épreuve de langues anciennes en option. Toutes les recommandations dans ces domaines valent pour l'épreuve de deuxième langue.

Par ailleurs, les futurs candidates et candidats gagneraient, rappelons-le inlassablement, à pratiquer de manière intensive le « petit latin » ou le « petit grec »: seule la fréquentation régulière des textes authentiques leur permettra d'acquérir une familiarité suffisante avec la langue pour parvenir à une compréhension rapide. Trop souvent des formes ou des emplois s'avèrent connus théoriquement lors de l'entretien, alors qu'ils n'ont pas été reconnus auparavant: le candidat ou la candidate ne parvient alors que tardivement à une lecture satisfaisante et regrette d'avoir perdu ainsi un temps précieux dans sa préparation.

Conclusion :

En conclusion, le jury se réjouit du progrès dans le niveau des prestations des candidat(e)s ayant choisi de passer au concours le latin ou le grec comme deuxième langue et souhaite encourager les générations futures à suivre ces quelques conseils pour, grâce à leur investissement, s'approprier encore davantage les textes proposés et en apprécier toujours plus la valeur.

7) Épreuve d'option obligatoire

Coefficient 2

7.1) Épreuves de langue vivante

Remarques générales valant pour l'épreuve de langue vivante

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est de 500 mots au maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction. Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir (cf. CECRL).

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;

- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

Lors de la préparation, le candidat prend attentivement connaissance du document proposé afin d'en repérer les idées principales.

En ouverture de l'entretien, l'examineur l'invite d'abord à en faire une présentation et à en proposer un compte rendu ; cette présentation et ce compte rendu doivent être assez brefs.

L'examineur conduit l'entretien, qui permet au candidat de compléter en tant que de besoin ce qu'il a présenté, d'approfondir certains aspects et de manifester ses compétences langagières.

7.1.1) Épreuve d'allemand

Rapport de l'examineur :

Monsieur Rainer POHL

Commentaires sur la session 2023

Un seul candidat s'est présenté à l'oral d'allemand de l'option obligatoire.

Si les remarques plus détaillées du rapport sur l'allemand LV2 valent pour l'ensemble des épreuves, il convient de rappeler que les documents écrits ou audiovisuels de l'option obligatoire sont plus courts et que les candidats ne sont pas tenus de proposer un exposé sous forme de « résumé et commentaire personnel ». Au début de l'entretien, ils présentent les points principaux de leur document tout en dialoguant avec l'examineur qui les invite à approfondir et commenter certains aspects.

L'examineur peut également faire le lien avec certains faits de civilisation, voire avec des événements intervenus au cours de l'année. Il est donc utile de consacrer au cours des années de préparation un moment de la semaine pour suivre l'actualité des pays de langue allemande.

Cette année, le candidat s'est vu proposer un sujet vidéo. Mais il aurait tout aussi bien pu tomber sur un document texte. On ne peut donc que conseiller aux futurs candidats à l'épreuve orale optionnelle de s'entraîner régulièrement à la compréhension et au compte rendu oral de textes écrits tout comme de documents audio et vidéo. On trouve de nombreux enregistrements audio et vidéo sur les sites de

la presse quotidienne et hebdomadaire, des radios et télévisions de langue allemande et en particulier sur le site de Deutsche Welle (voir notamment les rubriques bien utiles de la page « Deutsch lernen »).

On rappellera que pour réussir cette épreuve orale il est important que les candidats fassent preuve d'une bonne compréhension du document proposé et d'une réelle volonté à communiquer. Dès lors, l'examineur sera plus indulgent envers certaines faiblesses grammaticales et aidera le candidat par ses questions à préciser ses idées et démontrer ses compétences à l'expression orale.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Pour une bonne épreuve orale, il s'agit de convaincre l'examineur d'abord par la qualité phonétique. Dans l'entretien, la justesse de vos réflexions et votre capacité à rebondir sur les questions de l'examineur seront appréciées.

Les candidats sont libres de choisir un passage du texte qu'ils souhaiteraient lire: c'est un choix et non une obligation.

Assez peu de candidats pensent à évoquer, voire à expliquer le titre du document, un élément pourtant mis en exergue par l'auteur. Souvent, c'est une bonne entrée en matière qui permet au candidat de faire le lien avec plusieurs passages et d'identifier les arguments de l'auteur.

Pour éviter trop de fautes de langue gênantes, une révision de certains aspects de la grammaire tels que le jeu des déclinaisons ou la place du groupe verbal dans la phrase devrait faire partie de votre préparation aux épreuves du concours.

Mais même avec un niveau d'allemand un peu plus fragile, un candidat peut bien réussir son oral s'il est prêt à développer ses observations et à bien communiquer. Dans une épreuve orale, votre personnalité comptera pour beaucoup: n'ayez pas peur de défendre vos convictions bien argumentées dans l'échange avec l'examineur.

Document proposé:

“Syrrer wird Bürgermeister von Ostelsheim”, Video-Bericht von Teo Jägersberg, Erstes Deutsches Fernsehen 3.4.2023.

7.1.2) Épreuve d'espagnol

Rapport de l'examineur :

Monsieur Benoît DEFOIX

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 3

Écart-type : 1,53

Premier quartile : 13,5/20

Note moyenne : 14,33/20

Note médiane : 14/20

Troisième quartile : 15/20

Commentaires sur la session 2023

Les candidats qui ont passé l'oral d'espagnol en option étaient au nombre de 3. Ils étaient bien préparés, connaissaient parfaitement les modalités de l'épreuve et ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Les articles portaient sur des sujets suffisamment vastes (la COP27, la préservation de l'environnement) pour -après une présentation du document par le candidat- donner lieu à des échanges intéressants et fructueux qui ont permis d'évaluer l'expression en espagnol, les capacités de compréhension et les connaissances liées au monde hispanique.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Pour mener à bien cette épreuve, il est conseillé aux candidats de s'entraîner régulièrement à prendre la parole sur des sujets d'actualité très variés afin d'aborder le maximum de champs lexicaux. Les conjugaisons et la syntaxe ne doivent évidemment pas être négligées. Enfin, comme il s'agit d'une épreuve orale, la communication, le rythme, l'accentuation, mais aussi le souci de proposer des réponses / développements clairs et étayés sont les principales clés de la réussite à cette épreuve.

Articles proposés

Qué debería salir de la COP27 | Opinión | EL PAÍS (elpais.com)

Deforestación suicida | Opinión | EL PAÍS (elpais.com)

7.1.3) Épreuve de russe

Rapport de l'examinatrice :

Madame Marie ALLIOT-ERASTOV

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 14

Note moyenne : 12,57/20

Écart-type : 2,14

Note médiane : 12/20

Premier quartile : 12/20

Troisième quartile : 12,75/20

Commentaires sur la session 2023

Quatorze candidats ont été interrogés au concours littéraire en option obligatoire. Les textes, tirés des médias indépendants tels que *Sever.Realii*, *Novaia gazeta*, *Novaya.media* ou neutres tels que *Kommersant* ou *Argumenty i Fakty*, abordaient des sujets différents, liés tant à l'actualité qu'à l'histoire de l'empire russe.

Les textes liés à l'actualité abordaient les sujets suivants :

- les difficultés rencontrées par les opposants russes à la mobilisation de trouver asile politique dans les pays européens,
- les sanctions prises par le Conseil national de l'audiovisuel de Lettonie à l'encontre du canal télévisé indépendant « Dojd »,
- la mort de Mikhaïl Gorbatchev et le bilan de son activité politique, établi par ses compatriotes,
- la résistance des activistes russes à la propagande diffusée à travers les symboles « Z » affichés sur les fenêtres.

Les textes basés sur la connaissance de l'histoire russe abordaient les sujets suivants :

- Le bilan politique et économique de la Fédération de Russie depuis l'effondrement de l'Union Soviétique en 1991,
- Les sanctions économiques imposées par les pays de l'Europe à l'Union Soviétique dans les années 1920 et leurs conséquences,
- Les raisons de la collaboration de certains militaires Ukrainiens avec l'armée des occupants nazis pendant la deuxième guerre mondiale.

Le niveau des candidats a été bon ou satisfaisant, une candidate a fait une prestation brillante. Les candidats ont su, en s'appuyant sur la compréhension globale des documents, présenter des exposés bien structurés et dans une langue correcte. Les notes s'échelonnent de 10 à 19.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il est important de connaître l'histoire russe et de savoir que les villes ont souvent changé de nom au cours du 20^e siècle. Ainsi, la ville de Saint-Pétersbourg a changé trois fois de nom : appelée Petrograd en 1914 (à cause de la consonance trop « germanique » de Saint-Pétersbourg), elle devient Leningrad à la mort de Lénine jusqu'à l'effondrement de l'URSS en 1991 où elle retrouve son nom d'origine.

Pour finir, la lecture en cyrilliques nécessite un entraînement assidu et régulier. Une attention particulière doit être apportée à la lecture des chiffres et des dates.

7.1.4) Épreuve d'arabe littéral

Rapport de l'examinatrice :

Monsieur Allal DAHMAOUI

Le nombre limité de candidats interrogés cette année ne permet pas de publier d'éléments statistiques significatifs en ce qui concerne les notes attribuées.

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 2
Écart-type : 0
Premier quartile : 12/20

Note moyenne : 12/20
Note médiane : 12/20
Troisième quartile : 12/20

Commentaires sur la session 2023

Deux candidats se sont présentés à l'épreuve orale de langue vivante arabe.

Le document textuel proposé aux candidats est extrait d'un article de presse électronique publié sur al hurra.com le 16 Mars 2023. L'article s'attelait à la problématique des travailleurs étrangers au Qatar durant les préparations de la coupe du monde de football. Il soulevait notamment les questions des indemnités allouées aux travailleurs ayant été victimes d'accidents sur les chantiers, des droits en termes de salaire, d'horaires de travail et des conditions d'hébergement.

Les candidats par leurs prestations ont montré une assez bonne préparation à cette épreuve même si parfois le lexique leur faisait défaut. Ils ont globalement respecté le temps consacré à la présentation du texte, mentionnant les sources de l'article en premier et en proposant un exposé assez cohérent.

L'examineur a constaté néanmoins que le compte rendu du document était superficiel et que les candidats ne sont pas entrés dans les détails intéressants du texte. Les candidats, dans la partie de l'entretien de 10 minutes, ont montré qu'ils avaient une bonne connaissance de la civilisation et de la culture des pays arabes et notamment les pays du Golfe, mais également des enjeux politiques et géopolitiques de la région.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

La question du temps est primordiale et les candidats se doivent de tenir les 15 minutes d'exposé. Durant l'entretien il est indispensable que les candidats développent des stratégies de compréhension même si tout le contenu de la question n'est pas compris. Ils peuvent s'appuyer notamment sur les mots clés, les noms propres, le ton...

Le jury recommande aux futurs candidats de se tenir informé des actualités politiques, culturelles et sociales du monde arabe, notamment par le biais de médias arabes ou occidentaux qui diffusent en langue arabe. De travailler les stratégies de compréhension de l'écrit afin de saisir le sens global d'un document pour en dégager la problématique. De s'habituer à lire en se débarrassant des voyelles brèves. D'avoir une maîtrise suffisante des règles grammaticales, notamment la conjugaison, et de la syntaxe de l'arabe moderne.

Le jury recommande également aux futurs candidats d'élargir davantage leur champ lexical, notamment par des lectures, afin de pouvoir exprimer de manière plus aisée un point de vue ou une opinion sur un sujet donné.

7.2) Épreuve de latin - grec

Rapport de l'examinatrice :

Madame Anne FILLON

Préambule

De nombreux éléments ci-dessous sont repris du rapport de l'année précédente puisqu'ils restent valables pour l'épreuve de cette année. On ne saurait trop encourager les candidat(e)s à lire avec soin les remarques et conseils qu'il contient afin d'améliorer sensiblement les prestations.

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve consiste, après une préparation de 30 minutes, en une traduction et un commentaire d'un extrait d'une dizaine de lignes d'un des passages fixés par le programme annuel qui comporte 13 extraits d'auteurs différents, dans chacune des deux langues, avec cette année pour thématique les victoires et les défaites romaines ou grecques. Elle dure 25 minutes : 15 minutes d'exposé pendant lequel la candidate ou le candidat s'exprime sans être interrompu(e), puis 10 minutes d'entretien avec le jury. Rappelons que la traduction doit être précédée d'une brève introduction et d'une lecture à voix haute du texte latin ou grec proposé. Par ailleurs, la traduction doit être présentée par groupes de mots significatifs, avec lecture préalable de ces groupes en latin ou en grec. Rappelons aussi que l'entretien vise à compléter la prestation et, bien souvent, à rectifier des erreurs et permet de juger plus finement des connaissances des candidat(e)s. Il est une partie importante de l'épreuve, largement prise en compte dans son évaluation.

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 29

Écart-type : 3,89

Premier quartile : 7/20

Note moyenne : 9,41/20

Note médiane : 9/20

Troisième quartile : 11/20

Commentaires sur la session 2023

Cette année, 29 candidat(e)s ont choisi une langue ancienne en option (nombre en nette augmentation, mais qui correspond à une baisse équivalente dans le choix du latin ou du grec en LV2), 2 hellénistes et 27 latinistes et obtiennent des résultats très hétérogènes puisque les notes s'échelonnent de 04/20 à 19/20. Le jury a constaté dans l'ensemble un manque de préparation qui a nui à la plupart des prestations et félicite avec d'autant plus de force les nombreux candidats très préparé(e)s et compétent(e)s qu'il a eu plaisir à entendre. Le plus souvent, l'épreuve n'a pas fait l'objet d'un travail suffisant en amont: les compétences en traduction se sont souvent avérées très faibles —verbes non reconnus, mots arbitrairement regroupés, structure des phrases malmenée— et de nombreux candidats ont été incapables de traduire la moindre phrase, alors même que, rappelons-le, le texte est extrait d'un programme comprenant 13 extraits relativement courts. L'entretien a permis malgré tout de leur faire exprimer quelques rares connaissances en latin, mais nous déplorons que, sous prétexte du statut d'option, cette épreuve n'ait pas été traitée avec tout le sérieux qu'elle mérite. Enfin, il est à déplorer qu'un nombre important de candidat(e)s ait présenté une traduction récitée par coeur sans être capables de la justifier, y compris dans ses éléments les plus simples: l'entretien a rapidement révélé leur incapacité à compléter les éventuels oublis ou rectifier les erreurs, ou à préciser une traduction fort éloignée du texte. Certes, la mémorisation a sans doute représenté un travail conséquent, mais une telle attitude dénature l'épreuve. En ce qui concerne le commentaire, plusieurs candidat(e)s se sont avéré(e)s capables de rendre compte précisément du texte et d'en montrer rapidement les enjeux et nous les en félicitons. Nombreux ont été ceux, cependant, qui, faute d'avoir traduit l'extrait, ont quasiment renoncé à commenter.

Conseils aux futurs candidats

Le jury recommande aux candidat(e)s de pratiquer régulièrement la lecture de textes latins et grecs afin d'acquérir, comme pour toute langue, une certaine familiarité avec la syntaxe et de travailler le programme de l'option dès sa sortie afin de ne négliger aucun auteur: tous peuvent être sollicités, et non pas seulement les plus célèbres dans la liste proposée. La compréhension des extraits serait en outre meilleure si les candidat(e)s avaient pris connaissance, au moins, des paragraphes qui les précèdent immédiatement dans l'oeuvre: il est indispensable de contextualiser pour ne pas se perdre, par exemple, dans les forces en présence lorsqu'il s'agit de batailles.

Il est nécessaire aussi d'acquérir des connaissances historiques: le siècle des auteurs au programme et les grandes lignes du contexte historique doivent être connus, ainsi que l'époque des faits objets de l'extrait proposé et celle des principaux personnages cités — tout particulièrement bien sûr ceux qui sont le sujet même des extraits. Pour s'approprier progressivement l'histoire ancienne, nous recommandons la lecture de deux ouvrages:

- *Histoire grecque*, Orrieux, C., Schmitt Pantel, P., Quadrige Manuels, PUF, 2016.
- *Histoire romaine*, Le Bohec, Y., Le Glay, M., Voisin, J.-L., Quadrige Manuels, PUF, 2019.

On pourra y ajouter deux atlas historiques permettant de situer géographiquement les événements, anecdotes ou batailles, que propose la littérature:

- *Atlas de la Grèce antique*, Morkot, R., Autrement coll. Atlas / Mémoires, 1999.
- *Atlas de la Rome antique*, Scarre, C., Autrement coll. Atlas / Mémoires, 1996.

De même, il est conseillé de lire au long cours, comme un roman, deux ouvrages consacrés à l'histoire littéraire:

- *Histoire de la littérature grecque*, Saïd, S., Trédé-Boulmer, M., Le Boulluec, A., Quadrige Manuels, PUF, 2013.
- *Littérature latine*, Fredouille J.C., Zehnacker H., Quadrige Manuels, PUF, 2013.

Enfin, les candidat(e)s auront intérêt à consulter, lors de leurs lectures, et afin de savoir ce que sont les Kalendes, par exemple, le

- *Dictionnaire de l'Antiquité*, sous la direction de M.C. Howatson, Oxford University Press, 1989, Robert Laffont, Bouquins, 1993,

La fréquentation de ces manuels doit permettre d'aborder les textes avec plus d'assurance et sans risquer contre-sens et anachronismes.

Pour d'autres conseils plus précis dans le domaine de l'apprentissage du lexique, de la morphologie et de la syntaxe ou de la méthode de traduction, le jury invite les candidat(e)s à se reporter au rapport concernant l'épreuve de langues anciennes en deuxième langue. Toutes les recommandations dans ces domaines valent pour l'option.

Conclusion :

Nous souhaitons que les candidates et candidats soient toujours plus nombreuses et nombreux à choisir le latin ou le grec en option, et qu'un travail assidu appuyé sur les conseils ci-dessus leur offre à toutes et à tous la possibilité d'obtenir d'excellentes notes comme le permet tout particulièrement une préparation portant sur un programme limité.

7.3) Épreuve de mathématiques

Rapport de l'examineur : Monsieur Sébastien HEMON

Explication de l'épreuve

La session 2023 des épreuves d'admission du concours littéraire d'admission à l'ESM Saint Cyr s'est déroulée selon les modalités ayant été mises en place lors de la session 2021 sous la forme d'un choix d'option obligatoire. L'épreuve consiste en un traitement d'un ou plusieurs exercices couvrant une large partie des programmes de mathématiques de la classe de première générale (enseignement de spécialité) ainsi que de celui des mathématiques complémentaires de la classe de terminale générale. Les grandes thématiques abordées sont, en outre, les suites numériques, l'étude des fonctions, les probabilités et les statistiques (à deux variables quantitatives incluses). Y figurent également l'algorithmique et la programmation ainsi que le vocabulaire ensembliste et la logique telles que décrites dans les documents officiels décrivant les programmes mentionnés.

L'épreuve évalue les compétences « chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer » au travers des situations présentées. Le temps de préparation permet d'élaborer diverses approches de solution. Des outils numériques sont mis à disposition et peuvent être utilisés pour accompagner les candidats dans leur démarche de recherche.

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 45

Note moyenne : 12,09/20

Écart-type : 3,78

Note médiane : 11/20

Premier quartile : 9/20

Troisième quartile : 14/20

Commentaires généraux sur la session 2023

Le jury salue le travail de préparation de très nombreux candidats qui montre une bonne exploration des thématiques imposées. En revanche, le jury continue de constater quelques carences de préparation : certaines thématiques font encore l'objet d'impasse.

D'une façon générale, l'usage des outils numériques mis à disposition est en augmentation chez les candidats, avec une bonne capacité à les exploiter pour combler une insuffisance théorique ou illustrer les exposés lorsqu'ils sont exploités. Toujours pris en compte positivement lors de l'évaluation lorsque l'usage est pertinent, le jury invite donc les préparateurs à permettre de constater dans les années à venir une poursuite de cette progression. Il demeure, en effet, une proportion majoritaire de candidats qui n'en fait nullement usage.

La qualité de la prestation orale est, en général, satisfaisante : les candidats posent leur voix, annoncent souvent leur démarche et peuvent être amenés à proposer au jury d'exposer ou non les détails de certains calculs ou démarches selon leurs éventuelles attentes. En effet, quelques candidats peuvent, à contrario, faire un exposé trop long de calculs peu utiles ou taire des raisonnements essentiels ayant permis d'aboutir à leur proposition de résultat. En ce sens, nous invitons les futurs candidats à solliciter le jury en ce sens afin de lui permettre d'apprécier au mieux l'ensemble du travail fourni dans le cas où un doute subsisterait. La capacité à être en mesure de bien cerner ces éléments par soi-même restera très valorisée.

Le choix de laisser une trace écrite au tableau ou de ne faire qu'énoncer oralement un élément de réponse est laissé au candidat mais contribue à son appréciation. Le seul énoncé oral de certains théorèmes ou définitions permettant d'amener un résultat peut s'avérer efficace et nombre de candidats ont efficacement eu recours à ce format de présentation à juste titre. Une fois encore, en cas de doute sur la pertinence de ce choix, le candidat peut solliciter le jury de façon explicite. Certaines formules ou définitions gagneraient à être inscrites lorsque le candidat les énonce, ne serait-ce que pour lui apporter toute rigueur nécessaire dans son usage.

Le jury relève, de façon très générale, une bonne compréhension des éléments de cours connus. En revanche, la formalisation reste assez souvent difficile avec des restitutions partielles ou inexactes des formules ou définitions pourtant utiles à la résolution du problème en cours. De façon répétée, de nombreux candidats exposent, en guise de formule, un terme algébrique unique sans pouvoir rétablir une égalité avec un autre élément. L'identification exacte dans le contexte de l'exercice devient alors difficile et imprécise. Le jury rappelle à ce titre qu'une équation nécessite l'usage d'un symbole « = » ainsi que de deux membres et recommande donc aux futurs candidats de prêter une attention toute particulière à l'apprentissage des formules de calcul.

Enfin, le jury souhaite rappeler qu'une épreuve orale permet aussi de mesurer d'autres compétences que le seul écrit : une simple réécriture silencieuse de ses brouillons aux tableaux mis à disposition ne constitue pas un exposé oral satisfaisant. De très nombreux candidats de cette année ont proposé une prestation orale allant de ce sens.

Commentaires particuliers sur la session 2023

Certaines observations de la session précédente ont été bien entendues par les candidats de cette année, nous les rappelons ici à destination des futurs candidats :

- il faut éviter de chercher l'assentiment de l'examineur, voire de lui demander directement si la réponse est juste. Si une mauvaise direction est prise, l'examineur, bienveillant, le signalera au candidat et lui donnera une chance de se reprendre ;
- il est important de noter que la durée maximale de restitution est de 15 minutes, mais que celle-ci peut être un peu écourtée : il n'est pas attendu de « tenir » 15 minutes sans réel profit. La période d'entretien est destinée à guider le candidat vers la résolution des questions du sujet qu'il n'a pas su résoudre, et à le tester sur l'ensembles des compétences évaluées ;
- Lire l'énoncé à voix haute n'est pas une nécessité ; proposer sa lecture totale ou partielle au jury est apprécié.
- il faut également éviter les affirmations péremptoires, et au contraire argumenter ses propositions ;
- il est utile et efficace de *mathématiser (formaliser)* le langage autant que possible, notamment en probabilités.

Remarques par thématiques :

Les éléments suivants doivent permettre aux futurs candidats de se préparer au mieux afin d'éviter des erreurs pouvant se révéler pénalisantes, nous les proposons répartis par thématique. Cette liste, non exhaustive, présente une grande partie des observations effectuée au cours de la session 2023.

Probabilités et statistiques :

-Le langage des probabilités est trop souvent malmené : événement, issue, probabilité, variable aléatoire sont confondus tant dans les notations que dans la parole. Il est recommandé de maîtriser les concepts pour pouvoir les exposer convenablement et ainsi de mieux décrire la situation afin de produire une solution acceptable.

-Les probabilités sont des nombres compris entre 0 et 1 : se risquer à interpréter une probabilité supérieure à 1 montre une méconnaissance profonde de ce thème. Les candidats qui soulèvent une incohérence lorsqu'ils sont confrontés à ce type de problème et qui se remettent alors en question sont considérés avec bienveillance.

-Les formules utilisées doivent être connues et les candidats doivent pouvoir les restituer à la demande sous leur forme littérale (si le nom en est connu du candidat, il peut y faire référence oralement)

-Un arbre ou un tableau doit pouvoir être correctement construit à la demande du jury. En particulier, un arbre de probabilité mal construit permet immédiatement de mettre en lumière une mauvaise compréhension de l'énoncé. Le jury peut alors être rapidement amené à proposer une meilleure lecture au candidat.

-Les situations relevant des lois binomiale ou géométriques doivent être connues et convenablement restituées. A ce titre, les candidats de cette année ont su reconnaître et décrire efficacement des schémas de Bernoulli. Attention cependant à ne pas confondre schéma de Bernoulli (situation) et loi binomiale (nombre de succès d'un schéma de Bernoulli)

-Un événement n'est pas une probabilité : la confusion doit être évitée tant en parole qu'en écriture.

-L'apparition de candidats pouvant exposer une méthode permettant de produire une droite de régression est appréciée. Nous invitons les futurs candidats à disposer d'au moins quelques connaissances à sujet afin de pouvoir produire au moins des estimations à partir d'une série statistique à deux variables quantitatives.

-Le jury n'attend pas d'une estimation une valeur précise mais plutôt d'une explication solide des raisons qui ont menées à la façon de l'obtenir (par calcul). Une confrontation honnête de son estimation avec les chiffres réels a posteriori peut être très appréciée du jury. Produire une explication du potentiel décalage entre les deux le sera tout autant.

Analyse :

-Le vocabulaire fondamental des fonctions doit être maîtrisé : image, antécédent, fonction, variable. En particulier, ne pas confondre la fonction avec l'une de ses expressions.

-Le calcul de dérivées doit pouvoir être mené sans peine sur les fonctions proposées. La bonne connaissance des formules est essentielle mais encore faut-il savoir les appliquer.

-Il est regrettable que certaines fonctions, pourtant de référence, semblent inconnues de quelques candidats. En particulier, il est attendu de pouvoir présenter rapidement, à la demande, un tableau de variations et l'allure de la courbe représentative des fonctions usuelles présentes dans les programmes dont exponentielle et logarithme népérien sans avoir recours au préalable à un logiciel.

-Les candidats ont su exploiter à juste titre la terminologie des suites, ce que le jury salue. La formalisation demeure délicate mais nécessaire à l'obtention de certaines réponses aussi les futurs candidats sont invités à exploiter les définitions récurrentes des suites arithmétiques ou géométriques ou encore celles des variations afin de mener leurs raisonnements à leur terme.

-La connaissance d'une forme explicite d'une suite ne doit pas se substituer à celle de la définition, au risque d'aborder un problème à contre-sens.

Algèbre, ensembles, logique :

-Les bases de calcul doivent être solides afin d'éviter de consacrer trop de temps à détailler (avec peine) des étapes intermédiaires peu utiles et perdre de vue le contexte de l'exercice.

-Les différents types de nombres et leurs représentations doivent être maîtrisés. Confondre les ensembles \mathbb{N} et \mathbb{R} constitue une faute aux conséquences immédiates dans les situations abordées.

-La résolution d'équations ou inéquations des premiers et second degré reste insuffisamment maîtrisée pour une bonne part des candidats.

-La notion d'ensemble apparaît presque souvent inconnue. Cela engendre des difficultés en probabilités notamment.

-Les liens logiques articulant les raisonnements sont souvent inexistantes lors de l'exposé de certaines méthodes, rendant parfois ambiguës les réponses ou solutions apportées.

-Les connecteurs logiques « et », « ou » sont employés à mauvais escient et rendent l'énoncé incorrect.

-Le jury invite les candidats à mieux discerner les équations des inéquations tout en s'interrogeant sur les situations qui relèvent des unes ou des autres tout en gardant à l'esprit les propriétés ou méthodes inhérentes à chacune malgré toutes les similarités existantes.

Algorithmique et programmation :

-Seuls de rares candidats ont pu exposer un algorithme et un seul aura rédigé un programme au cours de la section 2023.

-Certaines questions -comme un problème de seuil pour les suites- peuvent se traiter par algorithme. Nous invitons les candidats futurs à réfléchir aussi en ce sens.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Nous invitons les candidats ayant opté pour l'épreuve de mathématique dans le cadre de l'option obligatoire, à se préparer correctement et à explorer les possibilités offertes par les outils numériques avec suffisamment d'avance. En particulier, tracer une courbe, créer un tableau de valeurs, ou encore effectuer quelques simulations et s'appuyer dessus pour proposer des réponses à défaut de méthode formelle a été très apprécié. Quelques candidats ont pu signifier leurs erreurs en confrontant d'eux-mêmes leurs résultats théoriques avec l'observation numérique. Ce type de démarche est valorisée par le jury.

Les sujets sont le plus souvent un appariement de deux exercices qui explorent au moins deux thèmes du programme, l'un d'entre eux, au moins, exposant une situation concrète faisant appel à la compétence « modéliser ». Dans le même temps, ces deux exercices donnent lieu à la fois à des questions calculatoires et à des questions qui peuvent être plus ouvertes. La dimension des exercices peut être variée mais cela est bien entendu pris en compte par le jury.

Nous recommandons donc d'axer la préparation sur la connaissance et la maîtrise des contenus, les automatismes de calcul et la faculté d'adaptation liée à l'étude d'exercices diversifiés. Les difficultés dans la compréhension même des nombres et de leurs divers formats d'écriture ne devraient pas avoir à peiner outre mesure les candidats dans leur recherche de solution. Le jury invite donc les préparateurs à dissiper toute confusion à ce sujet.

L'aisance dans la présentation est un élément déterminant, plusieurs mises en situation d'oral de mathématique seront bénéfiques aux candidats ayant choisi les mathématiques en option obligatoire.

Enfin, s'étant bien préparés, la réactivité et la combativité sont des éléments déterminants pour se démarquer des autres candidats.

Nous espérons que ces conseils aideront les futurs candidats à préparer, pour ceux qui l'auront choisie, l'épreuve de mathématique dans le cadre de l'option obligatoire au choix aux épreuves d'admission du concours littéraire.

8) Épreuves sportives

Coefficient 10

Explicitation de l'épreuve

Les épreuves sportives du concours, le barème et les conditions d'exécution de ces épreuves sont principalement prévus par l'arrêté du 30 août 2021.

Les notes des cinq épreuves de sport sont calculées sur 20, et la moyenne de ces notes est affectée pour le concours lettres 2023 d'un coefficient de 10.

Une moyenne égale ou inférieure à 6 est éliminatoire. Les candidats doivent effectuer les épreuves sportives conformément à l'arrêté précité.

Tout candidat qui, pour une raison quelconque, est contraint d'interrompre les épreuves sportives peut être, sur décision du président du jury, autorisé à effectuer ces épreuves avec une autre série du *même* concours. Il doit alors passer à nouveau la totalité des épreuves sportives. Aucun candidat n'a été dans cette situation cette année.

Tous les candidats ont évolué dans les mêmes conditions d'organisation, de conditions climatiques et aux mêmes horaires.

Cette année les épreuves se sont déroulées dans l'ordre suivant :

50 mètres nage libre, 3000 mètres course à pied, tractions, abdominaux et 50 mètres sprint.

Cet ordre de réalisation d'épreuves convient aux candidats. La réalisation des épreuves de façon matinale a été unanimement appréciée par les candidats et a permis d'éviter les fortes chaleurs de l'après-midi, peu propices aux performances sur l'épreuve d'endurance.

Aucun candidat n'a évoqué s'être blessé sur une épreuve.

Deux femmes ont choisi l'épreuve de suspension.

La nouvelle épreuve des abdominaux est plus exigeante et aussi plus discriminante que la précédente. Cependant, en raison du temps d'effort imposé (1 minute) et d'un barème fixé sur un nombre important de réalisations, il est à noter que la technique gestuelle se dégrade rapidement au cours de l'épreuve, entraînant une gestuelle anatomique peu compatible avec la préservation de l'équilibre musculo squelettique de la région dorsale.

Rapport de l'examineur : Capitaine André LE GALLIC³

Avec l'appui d'un collectif de moniteurs et de moniteurs-chefs EPMS de différentes unités de l'armée de terre.

³ Officier adjoint à la division d'entraînement physique et sportif de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 93

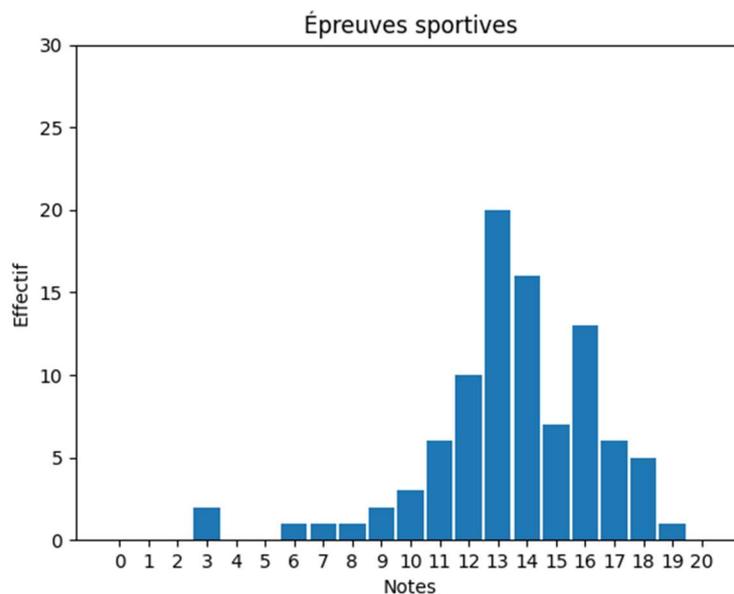
Note moyenne : 13,5/20

Écart-type : 2,92

Note médiane : 13,7/20

Premier quartile : 12,25/20

Troisième quartile : 15,75/20



Commentaires sur la session 2023

94 candidats ont réalisé les épreuves sportives : 78 garçons et 15 filles.

Ils sont apparus motivés mais préparés physiquement de façon hétérogène. Les résultats obtenus révèlent un niveau d'ensemble globalement satisfaisant au regard du durcissement opéré sur les barèmes et de la modification de l'épreuve des abdominaux.

Les épreuves sportives imposées réclament des qualités physiques diverses et complémentaires qui permettent de vérifier l'aptitude physique des candidats à suivre une formation préparant à un emploi d'officier dans l'armée de terre.

La préparation technique (réglage des starting-blocks en sprint, plongeon et virage en natation) reste souvent perfectible.

Les épreuves sportives ont été effectuées entre 07h00 et 11h00.

50 mètres nage libre :

L'indisponibilité de la piscine du lycée militaire de Saint-Cyr-l'École a nécessité l'utilisation du complexe nautique de la ville de Saint-Cyr-l'École.

3000 mètres :

Epreuve réalisée sur la piste (333 mètres) du lycée militaire entre 09h00 et 09h30. Chaussures à pointes autorisées (6mm au maximum).

Tractions-suspensions :

Epreuve réalisée en intérieur dans le dojo du lycée militaire dans des conditions idéales. L'utilisation de magnésie est possible mais pas le port de gants ni de mitaines.

Abdominaux :

Epreuve réalisée en intérieur dans le dojo du lycée militaire. Deux contrôleurs sont mis en place par candidats. Les points de vigilance sont le respect du contact permanent des pieds pendant toute la durée de l'épreuve et le contact des mains au sol devant les pieds et derrière le sommet de la tête à chaque mouvement.

50 mètres SPRINT :

Epreuve réalisée sur la piste en tartan du lycée militaire. Pointes autorisées de 6mm au maximum. Utilisation possible de starting-block pour le départ. Séries de 2 coureurs.

Analyse globale :

Aucun candidat n'a pu obtenir une moyenne de 20/20.

- Meilleure moyenne homme : 18,80
- Meilleure moyenne femme : 18,40
- 2 candidats et 1 candidate sont éliminés des épreuves d'admission en raison d'une moyenne égale ou inférieure à 6/20 aux épreuves sportives.
- 26 candidats soient 32% des candidats (22% en 2022) et deux candidates soient 13% (30% en 2022) obtiennent une moyenne supérieure ou égale à 15/20.

L'épreuve des tractions-suspensions reste la plus discriminante entre les deux sexes (+ de 4pts d'écart). L'épreuve des suspensions est très peu prise (2% des candidats en 2023).

L'exercice des abdominaux (sit-ups) est maintenant mieux maîtrisé par les candidat (progression de 3 répétitions en moyenne), probablement du fait d'une diffusion vidéo explicite de l'épreuve par le bureau concours. Pour la première fois, deux candidats obtiennent la note maximale. La moyenne des répétitions est sensiblement identique entre les hommes (37) et les femmes (34).

L'épreuve de sprint reste la plus sélective du fait d'un barème exigeant (11,9/20 de moyenne pour les hommes comme pour les femmes). Une progression notable de presque deux points de moyenne peut tout de même être observé pour les hommes (10,09 en 2022).

Conclusion et conseils aux futurs candidats

- Visionner les vidéos des épreuves sur le site de l'AMSCC : www.st-cvr.terre.defense.gouv.fr
- Définir une programmation variée d'entraînement sur une année avec 3 à 4 séances hebdomadaires.
- Réaliser deux à trois fois sur l'année de préparation, la totalité des 5 épreuves sur une matinée dans l'ordre défini pour le concours ESM : Natation-3000m-Tractions-Abdominaux-Sprint, afin d'appréhender l'impact physique de l'enchaînement des épreuves et définir alors ses stratégies d'échauffement et de récupération.
- Epreuve de natation : maîtriser la technique du crawl (nage la plus rapide) ; s'exercer au plongeon et optimiser ensuite la reprise de nage. Définir le type de virage (en bassin de 25mètres) le plus efficace en fonction de son niveau et consolider la reprise de nage.
- Epreuve de 3000m : Chercher par un entraînement adapté à améliorer sa VMA (alternance d'allure et fractionné) pour ensuite définir précisément la vitesse optimale et régulière à maintenir durant toute l'épreuve. S'exercer à prendre le départ dans l'allure définie, pour le jour J faire abstraction des autres candidats afin d'éviter une allure en surrégime souvent néfaste à la réalisation de la performance finale envisagée.

- Epreuve des tractions : S'entraîner en respectant scrupuleusement le protocole défini pour l'épreuve : respect de l'écart des mains à la largeur des épaules, position initiale de départ sans appuis au sol et alignement parfait des mains-épaules-bassin, traction simultanée des deux bras, passage du menton au-dessus de la barre, redescende en position initiale en déverrouillant complètement les épaules et les coudes (extension complète).
- Epreuve des abdos : Points clés à respecter pour l'entraînement : jambes fléchies, genoux écartés, pieds en contact permanent entre eux et avec le sol, pas de décollement du bassin, touché des deux mains au sol et en simultané devant les orteils et derrière le sommet de la tête. Faire vérifier le bon respect de ces consignes par une tierce personne.
- Epreuve du 50m sprint : Définir le type de départ le plus efficace et adapté à vos capacités (avec ou sans starting-blocks). Travailler les fondamentaux du sprint (placement, relâchement, gestuelle motrice) et la vitesse par des séances adaptées.

9) Annexe I : arrêté de désignation du jury d'admissibilité et d'admission du concours littéraire d'accès à l'ESM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des armées

Arrêté du 25 AVR. 2023

portant désignation des membres des jurys des épreuves d'admission
des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 2023.

Le ministre des armées,

Vu le décret 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des membres des jurys dont la compétence s'exerce pour l'admissibilité et l'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, organisés en 2023, est arrêtée comme suit :

Président des jurys :

Monsieur l'inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche François
VANDENBROUCK

Vice-présidente des jurys :

Madame l'inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche Catherine
BIAGGI

Officier supérieur :

pour les concours de la filière scientifique :

Titulaire : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**
Suppléant : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**

pour le concours de la filière littéraire :

Titulaire : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**
Suppléant : Lieutenant-colonel Nécika **LESAULNIER**

pour le concours de la filière économique et commerciale :

Titulaire : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**
Suppléant : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**

Article 2

La liste des professeurs, examinateurs des jurys d'admission, est arrêtée comme suit :

Concours de la filière scientifique :

concours de la voie mathématiques et physique :

Monsieur Julien **AUROUET**
Monsieur Aymeric **AUTIN**
Madame Claire **BONNOIT-CHEVALIER**
Monsieur Jean **DERVIEUX**
Madame Mathilde **DUNOYER**
Monsieur Nicolas **PARTRICK**
Madame Emmanuelle **SEBERT-CUVILLIER**

concours de la voie physique et chimie :

Madame Sylvie **BARSU**
Monsieur Alain **BLANDIGNÈRES**
Monsieur Cyril **CHERVET**
Madame Sophie **COURTADE-TARDIVEL**
Monsieur Clément **DEBLIECK**
Madame Laetitia **PEYROUX**
Madame Maud **SAVEYROUX**

concours de la voie physique et sciences de l'ingénieur :

Monsieur Erwin **AUTIER**
Monsieur Hadrien **BAINIER**
Monsieur Thibault **BLANCHARD**
Monsieur Alain **BLANDIGNÈRES**
Madame Pauline **BOULLEAUX-BINOT**
Madame Marie **CADALANU**
Monsieur Cyril **CHERVET**
Madame Sophie **COURTADE-TARDIVEL**
Monsieur Clément **DEBLIECK**
Monsieur Cédric **GAMELON**
Monsieur Sylvain **JUHEL**
Monsieur Érik **LACOMBE**
Monsieur Pascal **MONTFROND**
Monsieur Matthieu **NAVINEL**
Monsieur Maxime **PERCIE DU SERT**

concours de la filière littéraire :

Madame Marie **ALLIOT-ERASTOV**
Madame Laure **BLANC-HALÉVY**
Monsieur Karim **CHABANI**
Monsieur Allal **DAHMAOUI**
Monsieur Benoît **DEFOIX**
Madame Anne **FILLON**
Monsieur Victor **GONÇALVES**
Madame Axelle **GUILLAUSSEAU**
Monsieur Sébastien **HEMON**
Madame Sandra **MILLOT**
Monsieur Rainer **POHL**
Madame Fang Yun **QIN**
Monsieur Nicolas **SCHOENENWALD**
Monsieur Roderick-Pascal **WATERS**

concours de la filière économique et commerciale :

Monsieur Youssef **ALHAMADAH**
Madame Marie **ALLIOT-ERASTOV**
Madame Claudia **DE OLIVEIRA GOMES**
Monsieur Gérald **GAUDENS**
Monsieur Victor **GONÇALVES**
Monsieur Hervé **JUTIER**
Monsieur Teddy **MAJOREL**
Madame Charlotte **OSTROVSKY-RICHARD**
Madame Fang Yun **QIN**
Monsieur Michael **TILLMANN**
Madame Susan **WALTERS-GALOPIN**

Article 3

La liste des examinateurs communs pour les cinq concours prévus par l'article 17 de l'arrêté du 21 novembre 2022 susvisé est arrêtée comme suit, d'une part, les professeurs nommés à l'article 2 du présent arrêté pour les concours dans lesquels ils n'ont pas déjà été désignés, d'autre part, les professeurs dont les noms suivent :

Monsieur Matthieu **BRUYAS**
Monsieur Thomas **CAILLIEZ**
Madame Noémi **COLIN**

Monsieur Guillaume **CRUMIÈRE**
Madame Isabelle **JIANG SCHALL**
Madame Isabelle **JOUAN**
Monsieur Christian **LAFONT**
Monsieur Ghislain **LE MINTIER de la MOTTE BASSE**
Monsieur Sébastien **MARCOTTE**
Madame Meriem **MILI**
Madame Caroline **MORINIAUX**
Madame Emmanuelle **ROUSSET**
Monsieur Guillaume **TOMASINI**
Madame Marie **VICTOR**

Article 4

Le directeur des ressources humaines de l'armée de Terre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **25 AVR. 2023**


Sébastien **LECORNU**

10) Annexe II : modèle de certificat médical militaire

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Imprimé n° 620-4*/12
Instruction n°
1700/DEF/DCSSA/PC/MA
du 31 juillet 2014
Format A4.

CERTIFICAT MÉDICO-ADMINISTRATIF D'APTITUDE INITIALE

NOM : _____ Prénom : _____ Sexe : _____
Né(e) le : ____ / ____ / ____
Demeurant à : _____
Identifiant défense : _____

S	I	G	Y	C	O	P

L'intéressé(e) ne présente ce jour aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des épreuves physiques et sportives préalables à l'engagement ou l'admission en école, ainsi qu'à l'entraînement physique militaire et sportif :

OUI NON à titre temporaire NON à titre définitif

A/ ENGAGEMENT - VOLONTARIAT - PRÉPARATION MILITAIRE (2)	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire – Durée
Aptitude générale au service ⁽³⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude au parachutisme militaire ⁽⁵⁾ :			
Aptitude à servir OM et OPEX			

B/ ADMISSION DANS LES ÉCOLES ET LYCÉES MILITAIRES	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire (durée)
École ⁽⁶⁾			
École			
École			

Ce certificat est valable un an si l'intéressé(e) n'est pas recruté(e).

L'inaptitude à l'engagement résulte d'un motif non médical, dans le respect des textes régissant l'aptitude, propres à chaque armée, direction ou service.

A (lieu) _____ Le (date) ____ / ____ / ____
Le médecin ⁽⁷⁾ _____

Signature & cachet du médecin

- (1) En cas d'inaptitude, le profil médical SIGYCOP ne doit pas apparaître et la grille doit être barrée.
(2) Rayer les mentions inutiles
(3) Intègre également l'aptitude à servir dans la marine
(4) Préciser la spécialité pour laquelle l'aptitude médicale doit être définie.
(5) Sous réserve des résultats des examens d'imagerie réglementaire.
(6) Compléter l'identification des écoles postulées.
(7) Nom, prénom, grade, fonction, affectation, signature du médecin examinateur.

11) Annexe III : modèle de certificat médical civil

ANNEXE.
CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE À LA PRATIQUE DES ÉPREUVES SPORTIVES DES
CONCOURS D'ADMISSION DANS LES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES.

(Modifié : arrêté du 18/11/2010).

Je soussigné, docteur

Après avoir examiné :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Candidat(e) au concours d'admission à :

- l'École de l'air (1) ;
- l'École navale (1) ;
- l'École spéciale militaire (1),

certifie que ce(tte) candidat(e) ne présente pas de contre-indication à subir sans restriction les épreuves sportives décrites ci-dessous obligatoires pour les concours d'admission à ces écoles :

- 50 mètres nage libre, en piscine, départ plongé ou sauté des plots de départ ;
- tractions et d'abdominaux ;
- course de vitesse (50 mètres) sur piste et en couloir ;
- course de demi-fond sur piste (3 000 mètres).

Toutes ces épreuves sont chronométrées, les notes sont incluses dans le classement et peuvent être éliminatoires.

A _____, le _____

Signature

Cachet du praticien

Nota :

Arrêté du 18 novembre 2010, article 4 : les dispositions de cet arrêté entrent en vigueur pour les concours organisés en 2011.